

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2172 - 19 mars 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Les élections passent,
la crise continue**

**Seule la lutte
pourra stopper
les attaques
du patronat et
du gouvernement**

p.3

**Les résultats du premier tour
L'apparence d'un changement
qui n'en est pas un**

M 06189 - 2172 - F: 1,00 €



p. 4 - 5

SOMMAIRE

Élections régionales

- p.4 ■ Les résultats de Lutte Ouvrière
- Guadeloupe : les résultats de Combat Ouvrier
- p.5 ■ Après les résultats du premier tour : les apparences d'un changement qui n'en est pas un

Leur société

- p.6 ■ À propos de la mort de Jean Ferrat
- p.7 ■ Enseignement
- Après la tempête sur la côte atlantique
- Nos lecteurs écrivent
- p.16 ■ Le 23 mars : dans la rue
- La suppression des juges d'instruction en chantiers
- Les actionnaires du CAC 40 ne connaissent pas la crise

Dans le monde

- p.8-9 ■ L'Union européenne et la Grèce
- Envers de la crise : le retour des milliardaires
- Israël : la provocation de Netanyahu
- Afrique du sud : il y a 50 ans le massacre de Sharpeville

Dans les entreprises

- p.10 ■ Faurecia Auchel
- Éboueurs de Marseille
- Centres de distribution de La Poste
- p.11 ■ Renault Trucks-Vénissieux
- Renault
- L'Oréal
- Crown Laon
- p.12 ■ SNCF - Paris Saint-Lazare
- SNCF - Ateliers de Châtillon
- Caisses d'allocations familiales
- p.13 ■ Raffinerie des Flandres - Total - Dunkerque
- Visseries boulonneries de Fourmies (Nord)
- Siemens Sin et Stès-Grenoble
- Harsco Metals Dunkerque
- p.14 ■ Dans les crèches
- Assistance publique-hôpitaux de Paris : mécontentement
- p.15 ■ Thyssen Krupp-ascenseurs - Angers
- Arc International - Arques
- Cofely

Salaires en baisse pour des dividendes en hausse

Quel que soit le niveau des bénéficiaires et même lorsqu'il est en baisse, la plupart des groupes du CAC 40 s'apprêtent à maintenir ou même à augmenter le montant du dividende versé aux actionnaires. Dans le même temps, à l'occasion des négociations salariales, les patrons de ces mêmes entreprises ne proposent souvent aucune augmentation, ou bien des augmentations dérisoires.

Et ce alors que le pouvoir d'achat des travailleurs ne cesse de chuter.

Le smic, qui ne s'élève qu'à 1056 euros net, n'est même plus un salaire minimum pour une grande partie des travailleurs, et ce depuis des années maintenant. Dans 40 % des branches professionnelles, le premier niveau de la grille des salaires est inférieur au smic.

Les patrons utilisent la pression du chômage pour baisser les salaires. Un des procédés est de licencier des travailleurs ayant une certaine ancienneté pour embaucher à leur place des travailleurs plus jeunes, souvent des intérimaires, contraints d'accepter des salaires plus bas. Mais il y en a bien d'autres.

La baisse de la masse salariale, conjuguée à l'augmentation de la productivité par une

exploitation accrue, a permis de faire exploser les profits, et donc les dividendes des actionnaires.

D'après une enquête menée par la CGT à l'usine Fralib de Gémenos près de Marseille, qui produit du thé en sachet, la production qui était de 5,525 millions de sachets par salarié en 1989, est aujourd'hui de 8,270 millions de sachets, soit 2,745 millions de sachets supplémentaires. En vingt ans, la productivité par salarié a donc augmenté de 50 %. Dans le même temps, le travailleur qui était payé 46 % au-dessus du smic n'est plus payé que 3,5 % au-dessus du smic. Voilà comment le groupe Unilever auquel l'usine Fralib appartient, en 2008, a pu reverser 750 millions d'euros de dividendes aux actionnaires, après en avoir reversé 300 millions en 2007. Et ce n'est qu'un exemple parmi bien d'autres.

Les travailleurs, comme ceux de Fralib en grève pour une augmentation de 200 euros depuis le 15 mars, ont parfaitement raison de manifester leur colère quand les patrons, en invoquant la conjoncture, refusent toute augmentation conséquente. Car s'ils n'augmentent pas les salaires, ce n'est pas parce qu'ils ne le peuvent pas, mais simplement parce que la richesse produite est accaparée par les actionnaires.

Aline RETESSE

Bientôt, la Fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise), les samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 mai

Commandez vite votre carte !

Les cartes d'entrée pour la fête nationale de Lutte Ouvrière, qui aura lieu le week-end de la Pentecôte, sont disponibles. Jusqu'au 19 avril, ces cartes sont vendues au tarif réduit de 10 euros pour les trois jours (sur place, pendant la fête, elles coûteront 15 euros). Des bons d'achat d'une valeur de cinq euros, mais vendus quatre euros sont également disponibles.

Dès maintenant, vous

pouvez vous les procurer :

- soit auprès de nos camarades
- soit en écrivant à : Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

Cette semaine sur le site de Lutte Ouvrière

Retrouvez les vidéos des derniers jours de la campagne des élections régionales :

- Les allocutions de Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier au meeting de la Mutualité à Paris.

- Les réactions après les résultats du premier tour : Nathalie Arthaud sur LCI

et France 3, Jean-Pierre Mercier sur France Bleu.

Les résultats de Lutte Ouvrière, département par département.

Et toujours, l'actualité commentée au jour le jour, le programme des caravanes de Lutte Ouvrière, les éditoriaux, communiqués, dossiers de Lutte Ouvrière.

www.lutte-ouvriere.org

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIERE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009.

Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe	
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Après les régionales, la crise continue, la nécessité de stopper les attaques patronales aussi

Le Parti Socialiste sort donc gagnant du premier tour des élections régionales. Sa stratégie a été de tout miser sur la déconsidération de Sarkozy et du gouvernement, sans s'engager sur quoi que ce soit de concret concernant les problèmes essentiels du monde du travail : les licenciements et la dégradation du pouvoir d'achat. Cette stratégie a été payante. La politique du gouvernement grossièrement en faveur des plus riches, ses attaques contre les services publics, des hôpitaux à l'Éducation nationale en passant par La Poste, ont remobilisé l'électorat des grands partis de gauche sans que cette mobilisation soit compensée par celle de l'électorat de droite, déçu par Sarkozy et dont une partie se tourne de nouveau vers le Front National.

L'abstention a été cependant particulièrement forte, et pas seulement à droite. Une partie importante de l'électorat populaire, dégoûtée par le jeu politique, a préféré marquer son opposition à Sarkozy et à sa politique en s'abstenant, plutôt que de cautionner le Parti Socialiste.

Malgré les discours des ministres racontant à la télévision que, vu le nombre des abstentions, ces élections ne comptent pas pour tirer une conclusion nationale, il s'agit bel et bien d'un désaveu de Sarkozy et de sa politique.

Ce succès du Parti Socialiste et la possibilité qu'il conquière la direction de la quasi-totalité des régions ne constituent cependant en rien un renforcement de la position des classes populaires. La promesse du Parti Socialiste de faire des Conseils régionaux un contre-pouvoir face au gouvernement de droite est ridicule. Non seulement le pouvoir des Conseils régionaux est dérisoire par rapport à celui du pouvoir central, mais, surtout, les uns comme l'autre se placent sur le terrain de la classe capitaliste et en défendent les intérêts. Pas une fermeture d'entreprise n'a été empêchée ni par un Conseil régional, ni par le gouvernement. Les uns comme l'autre sont, en revanche, des pourvoyeurs de subventions pour les entreprises de leurs sphères d'autorité respectives.

Lutte Ouvrière n'a participé à aucune tractation, à aucun marchandage, avant le premier tour et n'y participera pas après. Elle ne donne aucune consigne de vote. Nos électeurs n'ont pu exprimer leur véritable choix que lors du premier tour où nous étions présents. Au deuxième tour, ils sont libres de faire ce qu'ils veulent. Les uns, en ne prenant

pas part à cette deuxième élection qu'est le deuxième tour et où leur opinion n'est plus représentée. Les autres, en accordant leur vote à une liste de gauche. Mais nous avons confiance dans le fait que les uns comme les autres se retrouveront dans les luttes futures. Ce sont elles qui comptent, pas le nombre de bulletins dans les urnes.

Car les élections régionales finies, la crise continue et s'aggrave. Et, avec elle, s'aggravent les attaques du patronat et du gouvernement pour récupérer, sur le dos des classes populaires, de quoi préserver les revenus et la fortune de la grande bourgeoisie. Si les travailleurs refusent d'être poussés vers la pauvreté, ils seront amenés à réagir.

Les objectifs que Lutte Ouvrière a cherché à populariser pendant cette campagne électorale restent entièrement d'actualité. Contre le chômage, il faut imposer l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution des salaires. Contre la spéculation et la répétition des crises financières, il faut exproprier les banques. Contre la recherche irresponsable du profit par la classe capitaliste, il faut lui enlever le monopole du pouvoir sur les entreprises en les soumettant au contrôle de leurs travailleurs et de la population, en commençant par la suppression du secret industriel, du secret bancaire, du secret des affaires !

Lutte Ouvrière remercie celles et ceux qui ont voté pour ses listes. C'est une petite minorité, mais une minorité qui a montré, par ses bulletins de vote, qu'elle ne fait pas confiance au jeu politique institutionnel, qu'elle n'attend rien de l'alternance, à la tête de l'État comme des régions, de deux coteries politiques qui, une fois aux affaires, mènent toutes les deux la même politique en faveur de la grande bourgeoisie. Une minorité qui est consciente que le rapport de forces qui compte pour l'avenir n'est pas celui entre majorité et opposition au Conseil régional ou au Parlement, mais celui entre le grand patronat et la classe des exploités, et que seule la lutte collective des exploités peut inverser ce rapport des forces. Par cette conscience, cette minorité est susceptible de jouer un rôle important dans les grèves, les manifestations, les luttes à venir.

• Retraités

Nouveau recul du pouvoir d'achat

Au 1^{er} avril, le gouvernement prévoit une augmentation des pensions des retraités du privé de 0,9 %, et cela pour toute l'année 2010. En 2009, elle n'avait déjà été que de 1 %.

Pour la moitié des retraités, qui touchent au plus 1 000 euros net par mois, cela signifie moins de dix euros. Le gouvernement appelle cela un réajustement ! Et en prime, les retraites complémentaires, Agirc et Arrco, augmenteront encore moins, de seulement 0,72 %.

Pour justifier une si faible augmentation, le gouvernement

déclare que l'augmentation a été trop forte en 2009, l'inflation ayant été quasi nulle cette année-là d'après lui. C'est pour quoi il ne retient que 0,9 % en 2010 alors que l'inflation « prévisionnelle » est de 1,2 % selon l'indice Insee des prix à la consommation (hors tabac). Mais en fait la hausse serait de 3 % en moyenne pour les

services, les loyers, l'eau et l'enlèvement des ordures, 5 % de hausse sur les énergies et 11 % sur les produits pétroliers. Par ailleurs, il faudrait comptabiliser aussi les hausses de 5 à 9 % des tarifs des complémentaires et assurances santé que le directeur de la Mutualité française vient d'annoncer. Les 1,2 % de 2010 et l'inflation « nulle » de 2009 sont donc une version bien rose de la réalité.

Ces réajustements absolument insuffisants n'empêchent par Éric Woerth, ministre du

Budget, de parader en s'adressant aux allocataires du minimum vieillesse : au 1^{er} avril l'allocation passera de 677 à 708 euros par mois, 4,7 % d'augmentation d'un coup, pour atteindre 777 euros en 2012 comme le candidat Sarkozy l'avait promis.

Mais pour avoir droit à cette allocation, les conditions restrictives s'accumulent. Il faut avoir plus de 65 ans (ou 60 ans en cas d'inaptitude) et pour une personne seule, les res-

sources, allocations comprises, ne doivent pas dépasser... 648 euros par mois, et 1 135 euros pour un couple. De plus, il faut résider en France de façon régulière, que l'on soit de nationalité française ou non, ce minimum vieillesse n'étant versé qu'en France.

Cette année encore, les millions de retraités, comme les salariés, voient donc leur pouvoir d'achat s'effriter et pour beaucoup, passer sous le seuil du minimum vital.

Louis BASTILLE

Les résultats de Lutte Ouvrière

	Voix	%
Alsace	4486	0,86
67 Bas-Rhin	2352	0,75
68 Haut-Rhin	2134	1,03
Aquitaine	8522	0,79
24 Dordogne	1363	0,86
33 Gironde	3458	0,78
40 Landes	1156	0,82
47 Lot-et-Garonne	917	0,82
64 Pyrénées-Atlantiques	1628	0,72
Auvergne	5832	1,22
03 Allier	1641	1,3
15 Cantal	551	0,9
43 Haute-Loire	1081	1,4
63 Puy-de-Dôme	2559	1,2
Basse-Normandie	6982	1,45
14 Calvados	3255	1,49
50 Manche	2262	1,4
61 Orne	1465	1,5
Bourgogne	8062	1,56
21 Côte-d'Or	2084	1,3
58 Nièvre	1388	1,9
71 Saône-et-Loire	2822	1,6
89 Yonne	1768	1,69
Bretagne	16129	1,47
22 Côtes-d'Armor	3392	1,52
29 Finistère	3791	1,2
35 Ille-et-Vilaine	5613	1,83
56 Morbihan	3333	1,31
Centre	8839	1,13
18 Cher	1219	1,21
28 Eure-et-Loir	1485	1,22
36 Indre	958	1,2
37 Indre-et-Loire	1790	0,97
41 Loir-et-Cher	1272	1,2
45 Loiret	2115	1,1
Champagne-Ardenne	6244	1,65
08 Ardennes	1224	1,43
10 Aube	1362	1,6
51 Marne	2674	1,8
52 Haute-Marne	984	1,65
Franche-Comté	4314	1,08
25 Doubs	1746	1
39 Jura	1024	1,16
70 Haute-Saône	979	1,05
90 Territoire de Belfort	565	1,32
Haute-Normandie	5686	0,99
27 Eure	1735	0,97
76 Seine-Maritime	3951	1
Île-de-France	18286	0,63
75 Paris	2598	0,46
77 Seine-et-Marne	2594	0,79
78 Yvelines	2037	0,5
91 Essonne	2029	0,61
92 Hauts-de-Seine	2093	0,5
93 Seine-Saint-Denis	2724	1,06
94 Val-de-Marne	2025	0,64
95 Val-d'Oise	2186	0,8
Languedoc-Roussillon	5628	0,63
11 Aude	797	0,61
30 Gard	1508	0,66
34 Hérault	1769	0,5
48 Lozère	179	0,54
66 Pyrénées-Orientales	1375	0,95

	Voix	%
Limousin	4366	1,57
19 Corrèze	1258	1,31
23 Creuse	803	1,68
87 Haute-Vienne	2305	1,7
Lorraine	8537	1,29
54 Meurthe-et-Moselle	2522	1,23
55 Meuse	762	1,27
57 Moselle	3712	1,37
88 Vosges	1541	1,23
Midi-Pyrénées	8548	0,84
09 Ariège	625	1,1
12 Aveyron	828	0,7
31 Haute-Garonne	3039	0,8
32 Gers	568	0,8
46 Lot	457	0,6
65 Hautes-Pyrénées	911	1,1
81 Tarn	1424	1
82 Tarn-et-Garonne	696	0,8
Nord-Pas-de-Calais	17700	1,44
59 Nord	9660	1,3
62 Pas-de-Calais	8040	1,65
Pays de la Loire	18860	1,6
44 Loire-Atlantique	6526	1,5
49 Maine-et-Loire	4027	1,59
53 Mayenne	1658	1,74
72 Sarthe	3488	2
85 Vendée	3161	1,44
Picardie	7555	1,32
02 Aisne	2301	1,45
60 Oise	3229	1,41
80 Somme	2025	1,08
Poitou-Charentes	6451	1,04
16 Charente	1303	1,06
17 Charente-Maritime	1835	0,84
79 Deux-Sèvres	1416	1,08
86 Vienne	1897	1,29
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9049	0,62
04 Alpes-de-Haute-Provence	514	0,85
05 Hautes-Alpes	405	0,81
06 Alpes-Maritimes	1392	0,45
13 Bouches-du-Rhône	3640	0,66
83 Var	1940	0,62
84 Vaucluse	1158	0,66
Rhône-Alpes	24594	1,42
01 Ain	2116	1,4
07 Ardèche	1902	1,7
26 Drôme	2566	1,7
38 Isère	4878	1,5
42 Loire	3838	1,8
69 Rhône	5286	1,2
73 Savoie	1560	1,3
74 Haute-Savoie	2148	1,1
Total des voix en France continentale	204370	1,09
La Réunion	1944	0,82
les résultats de nos camarades de Combat Ouvrier aux Antilles :		
Guadeloupe	3911	2,82
Martinique	3507	2,71

• Antilles

Les résultats de Combat Ouvrier

Nos camarades antillais de Combat Ouvrier présentaient une liste en Guadeloupe et une en Martinique.

En Martinique, la liste conduite par Ghislaine Joachim-Arnaud a recueilli 3 507 voix, soit 2,71 %. En Guadeloupe, celle conduite par Jean-Marie Nomertin a obtenu 2,88 % des suffrages avec 3 911 voix.

Les listes de Combat Ouvrier n'ont donc pas franchi la barre des 5 %. Observons tout de même qu'avec l'application d'une proportionnelle intégrale, celle de Guadeloupe aurait obtenu un siège.

Il est également remarquable qu'en Guadeloupe, l'ensemble des listes que l'on désignait à tort ou à raison comme « candidats du mouvement social » (listes Nomertin, Jalton et Plaisir) ont rassemblé près de 23 000 suffrages. Cependant, seule la liste de Combat Ouvrier se

présentait sur un programme et des idées défendant clairement et exclusivement les intérêts des classes pauvres et exploitées.

Ce programme mettait en avant les mesures indispensables pour se défendre contre le chômage, avec l'interdiction des licenciements et la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire et contre les spéculateurs et les fauteurs de crise. Il mettait en avant l'expropriation des banques, l'abolition du secret commercial et bancaire, afin de pouvoir vérifier la comptabilité de toutes les entreprises, et le contrôle des travailleurs sur ce qu'elles font.

Des idées qu'il faudra reprendre lorsque les luttes retrouveront le chemin ouvert en février 2009 par la grève générale.

P. J.-C.

• Guadeloupe

Lurel réélu

Le 14 mars, la majorité sortante du Conseil régional de Guadeloupe a été reconduite.

Victorin Lurel, dirigeant de la fédération locale du PS, a été réélu dès le premier tour avec 56,51 % des voix. La droite UMP, avec la ministre de l'Outre-mer Marie-Luce Penchard, recueille 14,01 %, et Eric Jalton, dissident du PS, 12,4 %.

La liste d'Eric Cornet, qui se présentait comme une liste de jeunes, a fait sensation avec 6,96 % et obtenu deux sièges. Ce nouveau venu représentait aux yeux de certains un petit ravalement de la vieille classe politique, mais en réalité il reprenait les mêmes vieilles recettes (subventions, aides fiscales aux entreprises, développement du tourisme, etc.). La liste Cornet est bien représentative du milieu de « jeunes gestionnaires », « managers » et autres futurs cadres et notables qui veulent se faire une place au soleil. Ce qui ne l'empêche pas de se définir comme un « mouvement (qui) n'est porté par aucun courant politique défini, qui ne s'appuie sur aucune préférence sociale » !

Rien ne changera donc à la direction du Conseil régional, ni dans son orientation consistant surtout à favoriser

les affaires du grand patronat par des subventions directes ou indirectes, ni pour les travailleurs, les chômeurs et les pauvres d'une façon générale.

La liste majoritaire était conduite par un homme qui, lors des événements de 2009 (grèves, manifestations, occupations de lieux publics) n'a pas raté une occasion d'afficher son mépris pour ceux qui étaient en grève ou manifestaient dans la rue. La liste Lurel était manifestement orientée en direction des milieux de droite, avec la présence à sa tête d'une représentante avérée de celle-ci, Gabrielle Louis-Carabin, fondatrice de l'UMP en Guadeloupe et députée-maire de la ville du Moule. Il est certain que cette liste a rassemblé non seulement des électeurs socialistes traditionnels mais aussi bon nombre d'électeurs de droite, de conservateurs, de bourgeois effrayés par les événements sociaux de 2009.

Lurel, dans une déclaration, a cyniquement remercié le LKP pour ses actions... ce qui signifie qu'il a bien conscience d'être l'élu des milieux conservateurs et apeurés qui, du coup, ont fait de lui leur rempart contre les mouvements sociaux à venir.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Montbéliard

Dimanche 28 mars
à partir de 11 h

Halle polyvalente La Roselière

Saint-Nazaire

Samedi 10 avril
de 16 h à minuit

Salle Jacques-Brel

• Après les résultats du premier tour

Les apparences d'un changement qui n'en est pas un

Malgré les contorsions verbales des dirigeants de la majorité, s'il y a une chose incontestable dans ce que montrent les résultats du premier tour des élections régionales, c'est qu'ils constituent un désaveu de Sarkozy et du gouvernement.

Cela étant dit, si les élections restent un thermomètre pour mesurer l'opinion, ce thermomètre n'est évidemment qu'électoral et sa graduation est de plus en plus faussée par tout un ensemble d'évolutions qui vont bien au-delà du seul terrain électoral.

Progrès de la gauche ou recul de la droite ?

Il serait, par exemple, complètement faux de déduire du recul de la droite, que certains commentateurs qualifient d'historique, qu'il s'agit d'une poussée à gauche. Sûrement pas.

Même pas sur le plan arithmétique. Si, par exemple, le Parti Socialiste progresse en voix comme en pourcentage par rapport aux élections européennes de 2009, qui ont été particulièrement calamiteuses pour lui, il n'en est pas de même par rapport aux régionales précédentes en 2004. Il est, certes, difficile de faire des comparaisons directes car, en 2004, dans la plupart des régions, le PS dirigeait des listes incluant notamment le Parti Communiste. Aux régionales de 2010, en revanche, dans la majorité des régions, le PC s'est présenté, au premier tour, en concurrence avec le PS, dans le cadre du Front de Gauche (FG).

Si on compare le nombre de voix obtenues par les listes dirigées par le PS (avec ou sans le PC) aux régionales, ces listes avaient obtenu 8 133 645 voix en 2004, contre 5 564 465 en 2010. Si on additionne l'ensemble des suffrages obtenus par le PS et le PC en 2004, pour le comparer à l'ensemble obtenu par le PS et le FG en 2010, on constate également un recul : 8 913 125 voix en 2004 contre 6 663 839 en 2010.

Même en pourcentage, il n'y a pas une progression, mais un recul, les chiffres passant de 36,95 % en 2004 à 35,43 % en 2010.

Le problème n'est évidemment pas seulement arithmétique, mais aussi politique. La

stratégie du PS n'a pas consisté à opposer à la politique de droite une « politique de gauche », si tant est qu'en cette période de crise une politique de gauche réformatrice puisse exister !

La seule stratégie du PS a été « l'anti-sarkozysme passif », c'est-à-dire attendre que Sarkozy et son gouvernement se déconsidèrent tout seuls.

Au fond, Sarkozy a été le meilleur agent électoral de la gauche. Les électeurs, ou du moins cette fraction minoritaire dans l'électorat qui a jugé utile de se déplacer pour voter, ont choisi le vote PS comme moyen de marquer leur opposition à Sarkozy.

Les abstentions

Une autre manifestation du désaveu a été l'accroissement des abstentions, passant de 39,2 % en 2004 à 53,63 % en 2010. Il a une signification politique en ce sens que, de toute évidence, il ne résulte pas d'une multiplication brutale du nombre de pêcheurs à la ligne. Mais cet accroissement de l'abstention vient aussi bien de l'électorat populaire, dégoûté de la politique – celle de la gauche comprise –, que de l'électorat de droite qui ne se retrouve pas ou plus dans la politique de Sarkozy.

Parmi les départements où le pourcentage des abstentions est le plus élevé, on trouve aussi bien des départements avec un électorat populaire très important que des départements qui votent traditionnellement à droite. Ainsi, par exemple, si c'est la Seine-Saint-Denis qui est la championne, avec 62,22 % d'abstentions, talonnée par cet autre département populaire qu'est la Moselle, ils sont suivis de près par la Haute-Savoie qui n'est pas considérée comme un département de gauche. Si la ville de banlieue parisienne, très populaire, de Clichy-sous-Bois est en tête pour l'abstention avec 71,48 %, dans Paris, les arrondissements huppés du 8^e

et du 16^e sont au-dessus de la moyenne nationale.

Le surplus des abstentionnistes vient plus de l'électorat de droite que de l'électorat de gauche.

À la déconfiture électorale de l'UMP s'ajoute la progression du Front National. Une progression toute relative, en réalité, car, avec 11,6 %, le FN n'atteint pas ses résultats de 2004 (14,7 %) et encore moins ceux de 1998 (15 %). Tout se passe comme si cette fraction de l'électorat d'extrême droite, que Sarkozy avait détournée de Le Pen lors de la présidentielle de 2007, revenait au bercail.

Bien sûr, l'importance du nombre d'électeurs qui ont voté pour les listes du FN donne une indication inquiétante de l'influence des idées réactionnaires et chauvines. Plus inquiétant encore est le poids électoral du FN dans certaines villes ou certains quartiers populaires. Mais cet électorat d'extrême droite n'a pas disparu pendant les quelque deux ans où Sarkozy prétendait l'avoir détourné de Le Pen. Il a changé, un moment, de représentant, mais il n'a jamais cessé de peser sur la vie politique.

Les déplacements de voix à l'intérieur de la gauche

Que peut-on déduire des déplacements internes des votes à l'intérieur de la gauche, la principale bénéficiaire de ce premier tour ?

Les écologistes se sont installés comme le troisième parti du pays et comme la deuxième composante de la gauche. Ce n'est certes pas non plus l'expression d'une poussée à gauche. Cela fait bien des années, sinon des décennies, que l'expression « parti de gauche » a perdu cette partie de sa signification qui indiquait une origine plus ou moins liée au mouvement ouvrier.

Cela fait des dizaines d'années que le PC et, à plus forte raison, le PS sont devenus, de par leurs perspectives et leur politique, des partis bourgeois. Mais la nature de leur électorat, leur langage et jusqu'à leur étiquette rappellent encore leurs lointaines

origines dans le mouvement ouvrier.

Le parti écologiste n'a, en revanche, aucun lien avec le mouvement ouvrier. Le fait qu'il devienne la deuxième composante de la gauche au détriment du PC est significatif de l'évolution de l'ensemble de la gauche.

Le PC, de son côté, se réjouit de ses résultats acquis dans le cadre du Front de Gauche, en alliance avec le Parti de Gauche de Mélenchon.

Mais si la jonglerie entre l'indépendance par rapport au PS au premier tour et l'alignement derrière lui au second permettra, peut-être, au PC de garder sensiblement le même nombre de conseillers régionaux, on ne peut même pas dire que le FG aura réussi à mordre de façon significative sur l'électorat du PS. Ce dernier, même lorsqu'il est écarté des responsabilités nationales, est riche d'un grand nombre de notables, de réseaux présents partout dans le pays. Le seul à pouvoir concurrencer sur le même terrain l'UMP et ses réseaux.

Contrairement à la droite parlementaire qui, avec l'UMP, s'est donné un parti quasi unique, la gauche reste dispersée. Les régionales ont néanmoins illustré l'évolution vers la bipolarisation entre un camp de droite et un autre dit de gauche dont les politiques respectives sont quasi identiques mais qui, en étant susceptibles de se succéder au pouvoir, donnent l'illusion de l'alternance.

Cette fameuse alternance représente l'alpha et l'oméga de la démocratie bourgeoise. Elle laisse aux électeurs la possibilité de choisir entre deux camps. Mais le changement n'est en réalité qu'un moyen d'assurer la continuité. Il donne aux électeurs l'illusion du changement pour que rien ne change !

Les résultats de Lutte Ouvrière

Les résultats des listes Lutte Ouvrière indiquent, bien sûr, la faiblesse de l'influence électorale d'un courant politique qui ne veut pas jouer le jeu des institutions

de la bourgeoisie. Les causes de cette faiblesse ne sont pas purement électorales. Elles tiennent surtout aux circonstances politiques mais aussi à la taille et à l'implantation de l'organisation qui incarne ces idées. Et elles ne peuvent pas être surmontées uniquement dans les élections.

Autant il est important que le courant communiste participe à toutes les élections qui sont à sa portée, ne serait-ce que pour ne pas laisser le monopole de la politique aux partis de la bourgeoisie, autant la renaissance d'un courant communiste dans ce pays ne passera pas par les urnes. Le crédit ne se gagne pas dans les élections, mais dans les luttes sociales. C'est pourquoi les résultats électoraux doivent inciter à « ni rire, ni pleurer, mais comprendre ».

Laissons aux journalistes les spéculations sur les résultats qu'aurait obtenus une alliance de toutes les listes « à la gauche de la gauche ». La question n'a aucun intérêt. Abandonner son programme au nom d'une unité électorale factice est non seulement un abandon mais, de toute façon, inefficace.

Pour notre part, à Lutte Ouvrière, nous avons choisi d'intervenir dans ces élections pour exprimer une politique et pour défendre des objectifs correspondant aux intérêts des travailleurs dans une situation marquée par la crise, les attaques de la bourgeoisie contre les travailleurs. Cette politique et ces objectifs, nous continuerons à les défendre après les élections, tout comme nous les avons défendus avant.

Et, au-delà d'une élection donnée, aussitôt faite, aussitôt oubliée, c'est de cette façon-là qu'en contribuant à la présence des idées communistes dans toutes les occasions politiques, on contribue à ce que renaisse un parti qui reprenne le drapeau que le Parti Socialiste et le Parti Communiste ont, l'un après l'autre, abandonné il y a longtemps.

George KALDY

• À propos de la mort de Jean Ferrat

La censure en France

Les commentaires autour de la mort de Jean Ferrat ont rappelé l'existence en France d'une censure de fait s'exerçant sur les radios et la télévision publiques. Elle a été particulièrement virulente dans les années soixante, sous le régime gaulliste, mais elle s'est poursuivie au-delà.

Ainsi, cinq des chansons de Jean Ferrat ont été censurées, officiellement ou officieusement. En 1963, le directeur de l'ORTF « déconseilla » le passage sur les ondes de la chanson *Nuit et Brouillard*, titre repris du film d'Alain Resnais qui dénonçait les camps de concentration nazis et qui, parce qu'il montrait la responsabilité de l'appareil d'État français dans la déportation de millions de

personnes, avait été retiré du Festival de Cannes en 1955.

En 1965, *Potemkine*, écrite à la gloire de la mutinerie des marins du cuirassé de la Mer Noire avant la révolution de 1905 en Russie, était interdite lors d'une émission à la télévision en direct: « Chantez autre chose », lui demanda-t-on alors. Ferrat refusa et il ne parut pas à l'émission. Puis en 1968, *Ma France*, chanson s'en prenant au gouvernement, fut à son tour interdite d'antenne, de même que, l'année suivante, *Au printemps, de quoi rêvais-tu?*, inspirée de Mai 68.

Cette censure continua même après la démission de De Gaulle, puisqu'en 1975, la chanson sur la fin de la guerre du Vietnam, *Sur un air de liberté*, disparut lors de la diffusion d'une émission pré-enregistrée, suite à la demande de

Jean d'Ormesson, directeur du *Figaro*.

Il ne fait aucun doute que les sympathies de Ferrat pour le Parti Communiste ont contribué à faire censurer des chansons jugées trop sensibles, comme *Nuit et Brouillard*, trop critiques vis-à-vis du pouvoir ou trop favorables aux mouvements de révolte des peuples. D'autres que lui firent aussi les frais de leurs opinions politiques. En 1962, le magazine *Faire face* fut retiré des programmes de l'ORTF, suite à la diffusion d'une émission sur le communisme. En 1964, l'émission *La caméra explore le temps* fut supprimée par ordre ministériel, pour cause de non-compatibilité politique entre le pouvoir et le réalisateur communiste Stello Lorenzi, après qu'un épisode consacré à l'affaire Cicéron eut été censuré

Affiches de Mai 68

car jugé trop critique envers la résistance française. L'année suivante, plusieurs séquences de *Cinq colonnes à la Une* furent aussi censurées, dont un reportage sur les cinq semaines de grève aux Chantiers de Saint-Nazaire en 1957.

Jean Ferrat ne fut pas non plus le seul chanteur à avoir été victime de la censure, puisque Boris Vian (avec *Le Déserteur*), Georges Brassens (dont *Le Gorille*), Mouloudji et Léo Ferré l'avaient subie avant lui, dans les années cinquante. Ferré sortit d'ailleurs un disque intitulé *Chansons interdites*, c'est-à-dire interdites à la radio, le principal mode de diffusion de l'époque. Ils avaient eu pour seul tort de contester (en chansons!) l'ordre établi.

Marianne LAMIRAL

Sujets à ne pas aborder...

Les débuts de la V^e République, sous la présidence de De Gaulle, ont été un âge d'or pour la censure, que ce soit à la radio, à la télévision ou au cinéma. Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existait pas avant: les saisies de journaux critiques par rapport à la politique de répression en Algérie étaient chose courante sous le gouvernement du « socialiste » Guy Mollet et de ses successeurs du « Front républicain ».

L'opposition à la guerre d'Algérie fut la première cible. Ainsi, en septembre 1960, 121 intellectuels publièrent un texte dans lequel ils condamnaient le colonialisme français et appelaient à soutenir le peuple algérien qui luttait pour son indépendance. Le gouvernement en interdit la publication intégrale et saisit un journal qui

le publia. Il imposa aussi à la RTF de faire le noir complet sur ce manifeste et d'évincer des programmes ou films présentés tout signataire de ce texte. Jean-Paul Sartre, un des signataires, ne pourra revenir à la télévision qu'en 1969, après la démission de De Gaulle. Le livre *La Question* d'Henri Alleg, dénonçant la torture en Algérie, qui avait

été immédiatement saisi après sa parution en mars 1958, ne put être réédité que trois ans plus tard. Le film de Pontecorvo, *La Bataille d'Alger*, sera interdit pendant cinq ans, entre 1966 et 1971.

Les films donnant une vision des deux guerres mondiales s'éloignant de la version patriotique qui dominait eurent aussi affaire avec la censure. Dans *Les sentiers de la gloire*, Stanley Kubrick dénonçait les fusillés pour l'exemple durant la Première Guerre mondiale. Sorti en 1957, le film ne fut projeté en France que dix-huit ans plus tard. *Le chagrin et la pitié*

de Marcel Ophüls, qui relate la chronique d'une ville française sous l'occupation, ne put sortir en salle qu'en 1971, deux ans après son tournage, dans un seul petit cinéma du Quartier Latin; et ce n'est qu'en 1981 que la télévision le programma.

Critiquer le catholicisme, même dans ses aspects les plus odieux et ouvertement condamnés, était susceptible de censure. En 1967, le régime gaulliste poussa le ridicule jusqu'à interdire le film de Jacques Rivette, *La Religieuse*, qui reprenait le texte de... Diderot, le philosophe du Siècle des Lumières: place à l'obscurantisme!

... et autocensure

Si la censure officielle a sévi à la RTF (Radio télévision française), devenue en 1964 ORTF (Office de radiodiffusion télévision française), le contrôle du pouvoir sur l'information s'est aussi opéré par d'autres biais. À partir de 1959, les conférences de rédaction du journal télévisé de l'unique chaîne eurent lieu au ministère de l'Information. Et lorsqu'Alain Peyrefitte en devint ministre en 1962, il créa le Service de liaison interministérielle pour l'information (SLII), qui convoquait quotidiennement des représentants de chaque ministère et les patrons des rédactions de la RTF, afin de bien informer ces derniers d'où soufflait le vent. Plus tard, il nomma même son directeur de cabinet, directeur adjoint de la télévision.

Avec la fin du régime gaulliste, la censure officielle s'est moins fait sentir à la radio et à la télévision. Elle est

devenue plus sournoise car, la plupart du temps, elle provient des réalisateurs ou des présentateurs eux-mêmes qui sont passés maîtres dans l'art de pratiquer l'autocensure. On « n'invite » pas à la télévision tel artiste non-conformiste, comme ce fut le cas pour Jean Ferrat, on écarte les sujets qui risqueraient de déplaire au gouvernement ou de provoquer des réactions (le conflit du Moyen-Orient par exemple). On glisse ainsi rapidement, quand on ne fait pas silence, sur les mouvements de grève ou de colère des travailleurs pour s'attarder longuement sur les mésaventures d'une quelconque vedette de cinéma, etc. Et cela se pratique sur toutes les chaînes de télévision ou les stations de radio, privées ou publiques, même celles dont le possesseur ne s'appelle pas Bouygues ou n'est pas un ami du président...

M. L.



CERCLE LEON TROTSKY

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet:

L'Iran, à 31 ans de la chute du Chah

Vendredi 16 avril 2010 à 20h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris 5^e (Métro: Maubert-Mutualité)

Participation aux frais: 3 euros

• Enseignement

Lutte contre les suppressions de postes La mobilisation continue

Vendredi 12 mars, la manifestation parisienne des enseignants a rassemblé à Paris entre 8 000 et 10 000 personnes. Cette manifestation, appelée par les organisations syndicales et l'assemblée générale des grévistes de l'Île-de-France, s'inscrivait dans le cadre d'un appel national à la grève de l'ensemble des organisations syndicales du secondaire.

Au retour des vacances de février, c'était la première journée de mobilisation pour les enseignants des académies franciliennes. Elle a permis de vérifier que le mouvement contre les suppressions de postes, démarré dans les collèges et lycées d'Aubervilliers au début du mois de février, avait repris en Seine-Saint-Denis et dans l'académie de Créteil. Et même s'il s'avère que les mobilisations locales sont aujourd'hui moindres qu'avant la période des congés scolaires, le fait que la manifestation parisienne a été un succès montre que nombre d'enseignants veulent toujours afficher leur refus des réformes gouvernementales.

Les manifestations qui ont été organisées dans les autres académies n'ont pas eu le même

succès. Cependant, Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, ne doit pas s'en réjouir pour autant. Les vacances n'ont pas été l'éteignoir attendu et une étincelle peut toujours mettre le feu.

Des grévistes n'avaient d'ailleurs pas lâché prise durant les congés. Certains avaient souhaité utiliser leurs vacances pour aller à la rencontre des enseignants des académies qui avaient repris les cours. Cela a pu s'organiser dans des villes comme Lyon, Toulon, Nîmes avec toujours un accueil chaleureux et parfois même un petit succès. Ainsi à Nîmes, deux professeurs de la région parisienne, en contact avec ceux de la région, avaient réussi à « visiter » quatre collèges et lycées en une journée et même à décider

l'un d'entre eux, le lycée professionnel Jules-Raimu, à entrer dans la grève dès le mercredi 10 mars pour préparer la journée du 12.

Les propos que Chatel a tenus ces derniers jours sur le remplacement des professeurs absents ont exaspéré tout le monde. Il a stigmatisé les enseignants en laissant entendre que c'est l'absentéisme des professeurs qui poserait problème. Or toutes les statistiques démontrent que les enseignants ne sont pas plus absents que d'autres catégories professionnelles. Au regard du nombre important de femmes qui exercent ce métier, il le serait même moins que la moyenne quand on sait le nombre d'arrêts dus aux maternités. Surtout, Chatel voudrait que les professeurs absents soient remplacés par des étudiants ou des retraités, une manière pour lui de supprimer encore plus massivement du personnel à l'Éducation nationale. Cette politique s'inscrit dans ce scandaleux plan pluriannuel de suppressions



de postes, près de 80 000 d'ici 2012.

Aujourd'hui, des minorités d'enseignants de Seine-Saint-Denis sont toujours dans le mouvement et aspirent à une extension à d'autres départements de la région parisienne et au-delà à d'autres académies. Ils se sont par exemple retrouvés mardi 16 mars à plusieurs dizaines, essentiellement des collèges et lycées d'Aubervilliers, à s'adresser à la population dans une joyeuse et festive manifestation à la Gare du Nord à Paris où ils ont pu vérifier toute

la sympathie dont ils bénéficiaient auprès de la population de la banlieue parisienne. Ces minorités ont d'ailleurs la volonté de continuer les « visites » dans d'autres établissements comme cela s'est fait le même jour aux collèges Jean-Jaurès de Saint-Ouen ou Jacques-Feyder d'Épinay-sur-Seine.

Jeudi 18 mars une nouvelle journée de grève et de manifestation était d'ailleurs appelée par les syndicats et l'assemblée générale des grévistes.

Correspondants LO

• Après la tempête sur la côte Atlantique Quand les assureurs veulent se faire passer pour des victimes

Après le passage de la tempête Xynthia survenue dans la nuit du 27 au 28 février, les assureurs ont commencé à faire l'estimation de ce qu'elle devrait leur coûter. Le minimum sera de 1,2 milliard d'euros selon la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) qui ajoute que ce chiffre sera probablement revu à la hausse car tous les sinistrés ne se sont pas déclarés.

Et certaines compagnies d'insister sur les « pertes » que leur causerait l'indemnisation des dégâts liés à la répétition de ces phénomènes météorologiques. Ainsi les tempêtes de 1999 leur auraient « coûté » 6,9 milliards d'euros, et la facture de la tempête Klaus qui a balayé le sud-ouest en janvier 2009 se serait élevée à 1,7 milliard.

À croire que ce sont eux les principales victimes ! On

ne va pourtant pas pleurer sur le sort des assureurs, qui exercent une activité des plus lucratives et dont le métier consiste justement à empêcher des primes et à indemniser en retour, les victimes de sinistres. Chaque année les compagnies françaises empochent plus de 45 milliards au titre des contrats d'assurance habitation et elles sont loin d'en reverser autant pour indemniser les victimes des intempéries ou des cambriolages. Et les années où elles enregistrent peu de sinistres liés à des phénomènes naturels on ne les entend pas proposer de réduire les primes...

En fait, tout porte à croire que les assureurs, qui ont déjà augmenté leurs tarifs en 2010, essayent de justifier par avance une nouvelle vague d'augmentations.

Roger MEYNIER

• Nos lecteurs écrivent La tempête du 28 février et ses conséquences Services de l'Équipement peau de chagrin

La force de la tempête n'explique pas l'ampleur du drame de la Faut-sur-Mer. Parmi les nombreuses causes de cette catastrophe, une vient directement de la dégradation des services publics de l'Équipement.

Depuis plusieurs années, ce ministère fait l'objet de coupes drastiques de personnel, de recherche d'économie, de fusion entre services, tout cela au détriment des missions, et bien entendu de la population.

Les DDE (divisions départementales de l'Équipement) n'existent plus. L'ingénierie publique centralisée a été supprimée. Les responsables nous demandent de laisser les entreprises envahir tous les champs qui sont du ressort de la concurrence... avec tous les problèmes que cela peut entraîner (position dominante de certaines entreprises, pression auprès des élus).

Les inondations de la Somme de 2001 avaient montré qu'aucun Plan de prévention des risques n'avait été produit sur cette zone, et qu'il y avait eu une multiplication anarchique des permis de construire par les maires. Aucune leçon n'a été tirée.

Dans les services on nous annonce, études à l'appui, qu'après les digues c'est tout le réseau routier national qui est

dégradé. L'État supprime petit à petit tous ses services techniques s'occupant des routes. La cause en est simple : il s'agit de faire des économies dans le budget de l'État et d'ouvrir ce marché aux entreprises.

Déjà, de nombreuses routes ne connaissent plus d'entretien. Les nids de poule ou les fissures sont laissées tels quels, sans réparation, ou bien juste tartinés de bitume pour durer une saison de plus... Combien d'accidents de voiture, combien de morts à venir, du fait de ce laisser-aller ?

Alors, tout cela est scandaleux : les risques sont répertoriés, les moyens d'y faire face sont connus mais là n'est pas la question pour les hauts fonctionnaires de l'État. Les caisses de l'État sont grandes ouvertes

pour les banquiers et dans le cas de l'Équipement aussi pour les entreprises du BTP à travers des « plans de relance ». Le devoir de réserve des fonctionnaires nous empêche de rendre publics les rapports actuels.

Après la catastrophe de la Nouvelle-Orléans, la justice nord-américaine a désigné comme coupable le corps des ingénieurs des Ponts. Pour éviter une décision judiciaire similaire, les agents de l'ex-DDE de Vendée ont tout de suite ressorti un rapport datant de 2008, prévenant des risques à venir sur les digues vendéennes. Mais les morts de Vendée ne peuvent pas revenir à la vie.

Un lecteur, ingénieur dans les services de l'ex-ministère de l'Équipement.

Au Sommaire de Lutte de Classe n° 126 (mars 2010)

- Lutte Ouvrière dans les élections régionales
- Communisme, religion et intégrisme
- Tremblement de terre en Haïti catastrophe naturelle sur fond de catastrophe sociale
- Spéculation sur la dette des États, sur les devises...

La menace d'une nouvelle crise encore plus grave

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro

• **L'Union européenne et la Grèce**

Fausse solidarité et vraies mesures d'austérité

Les ministres des Finances de l'Union européenne ont, paraît-il, conclu un accord pour apporter une aide financière à la Grèce, accord qui, pour voir vraiment le jour, doit être ratifié par les chefs d'État et de gouvernement européens lors d'un prochain sommet vers la fin mars. Mais outre qu'il vient après des mois de tergiversations et d'exigences des dirigeants européens auprès du gouvernement grec pour qu'il lance un plan d'austérité draconien, cet accord est on ne peut plus flou.

Dans la mesure où certains éléments en ont filtré à travers la presse, il s'agirait de prêts bilatéraux, d'État à État, puisque la Banque centrale européenne n'a pas le droit de prêter à un État en difficulté. Le calendrier, les taux d'intérêt sont inconnus et le montant serait de plusieurs milliards d'euros, entre vingt et trente selon « certaines sources européennes »...

Selon le président de l'Euro-groupe, Jean-Claude Juncker, les ministres n'ont fait que « clarifier des modalités techniques qui permettront de prendre une action

coordonnée » si nécessaire, en précisant immédiatement que justement, ce n'est pas nécessaire pour le moment. La Grèce « n'a pas demandé d'aide » et d'ailleurs elle est « en bonne voie » : ses dernières mesures – hausses de taxes et coupes dans les salaires, les pensions et les emplois publics – devraient rétablir sinon son économie, du moins la confiance des marchés en réduisant le déficit public... et en accroissant la pauvreté de sa population.

Dans les réticences à sortir le porte-monnaie, le ministre allemand a été le plus clair et

la presse allemande également, qui a longuement disserté sur l'inconséquence des Grecs qui auraient vécu au-dessus de leurs moyens, triché sur leur déficit pour entrer dans l'Europe et qui n'auraient plus maintenant qu'à « se sauver eux-mêmes ». Mais, pour être plus circonspects dans leurs propos, les autres chefs de gouvernement n'en sont pas moins sur la même longueur d'onde. Pour tous ces États européens la « solidarité » bien comprise, c'est fournir une aide en cas d'extrême urgence pour éviter une éventuelle faillite et la contagion qui pourrait en résulter, mais c'est surtout dépenser le moins possible. Ils n'annoncent cette aide éventuelle que pour tenter de calmer les spéculateurs, ce qui n'est absolument pas garant. Après la Grèce, ils peuvent viser demain d'autres États européens, et pas forcément les plus

pauvres.

Tous les États sont endettés bien au-delà des critères de bonne gestion européenne qui exigeraient que le déficit public ne dépasse pas 3 % du produit intérieur brut (PIB). Le déficit public de la France s'est élevé officiellement à près de 8 % du PIB en 2009, celui du Royaume-Uni devrait atteindre 12,5 % en 2010, comme celui de la Grèce actuellement. Tous se sont endettés pour soutenir leurs capitalistes et leurs banques en leur fournissant des milliards qui se retrouvent à nouveau dans la spéculation. Ces fonds publics représenteraient environ 8 à 10 % du produit intérieur brut des principaux États européens.

La Banque centrale européenne a su fournir aux banques privées des capitaux à un taux dérisoire, capitaux que ces banques ont à leur tour prêtés

très cher aux États et entre autres à la Grèce, qui emprunte à un taux deux fois plus élevé que l'Allemagne. En revanche, il est interdit à cette même Banque centrale de prêter le moindre centime aux pays de l'Union européenne dont la situation devient dramatique!

La Grèce n'est pas la seule dans la ligne de mire des spéculateurs. Les pays de l'Union européenne, à commencer par ceux dont l'économie est la moins solide, comme l'Espagne ou le Portugal, sont d'ores et déjà concernés. Ce dernier a revu à la hausse ses estimations concernant sa dette publique; il a aussi annoncé des mesures d'austérité (gel des salaires et des emplois dans le public) pour 2010 et il prévoit un plan d'austérité à appliquer d'ici 2013, mesures qualifiées de « courageuses » par le chef de file des ministres des

Finances, Jean-Claude Juncker.

Toute cette politique européenne, ou plutôt la politique imposée par les États européens les plus riches aux plus pauvres, consiste non à mettre un frein aux appétits des spéculateurs mais à leur obéir et à exiger davantage de sacrifices de la population. Les gouvernements n'ont nullement l'intention ni la capacité de contrôler les « institutions financières » responsables de la spéculation, qui sont l'émanation de leurs propres banques auxquelles ils ne savent rien refuser. Malgré leurs propos sur le contrôle des marchés, ils ne font que s'incliner devant eux.

Leur seule solution c'est d'appauvrir la population, d'essayer de lui faire payer les frais de la crise. Mais jusqu'à quand?

Sylvie MARÉCHAL

• **Malgré la crise**

Le retour des milliardaires

Le magazine américain Forbes, qui recense les milliardaires (en dollars) de la planète, en a trouvé 1011 cette année contre 793 l'an dernier, année de crise. Ces milliardaires de 2010 cumulent 3 600 milliards contre 2 400 en 2009.

Les milliardaires sont donc de retour, au moment où la crise frappe de plus en plus fort les classes populaires! Le gagnant de cette année est le milliardaire mexicain Carlos Slim Helu, devant les milliardaires nord-américains Bill Gates et Warren Buffett. L'an dernier, le même trio dominait ce classement, mais le Mexicain était troisième. Pendant la crise 2008-2009, ce trio avait perdu 68 milliards de dollars. Cette année, il en a récupéré 41,5.

Perdu est une manière de parler. C'est la chute des cours en Bourse qui avait dévalorisé leur paquet d'actions. C'est sa remontée qui a fait regrossir le nombre des milliardaires.

Carlos Slim Helu pèse 53,5 milliards de dollars et a bâti sa fortune comme tous les repreneurs d'entreprises qui ont fleuri dans les années quatre-vingt. Comme Bernard Arnault (groupe LVMH) ou François Pinault (Fnac-Printemps-Redoute) ici, il a racheté pour une bouchée de pain, avec la complicité de l'État, des entreprises en difficultés.

À la tête du groupe Carso,

fondé il y a vingt-cinq ans, Carlos Slim Helu a ainsi racheté des entreprises du secteur du tabac, de la construction, de l'industrie, du pneu, mais aussi dans le secteur minier, les assurances, la restauration ou la distribution. Mais c'est en faisant tomber dans son escarcelle en 1990 la compagnie de téléphone publique mexicaine,



privatisée à prix d'ami, qu'il est devenu milliardaire. Grand seigneur, l'État mexicain lui assura également six ans de monopole du téléphone. Selon le magazine britannique *The Economist*, la minute de téléphone mexicaine serait l'une des plus chères du monde, avec des marges de 30 % supérieures à ce qui se pratique partout ailleurs, où la minute n'est pourtant pas donnée!

Le premier milliardaire européen est le français Bernard Arnault, actionnaire principal du groupe de produits de luxe LVMH (Louis Vuitton, Moët Hennessy), qui avait décroché

à la quinzième place en 2009 mais retrouve sa septième place de 2008. Au total, les milliardaires français retenus par *Forbes* sont douze. Les plus connus sont Liliane Bettencourt (L'Oréal), François Pinault (Fnac-Printemps-Redoute), Serge Dassault, Jean-Claude Decaux, Alain Mérioux (laboratoire pharmaceu-

tique), les Bouygues, Pierre Belon (Sodexho) et Bolloré, l'ami de Sarkozy. Les douze cumulent près de 90 milliards de dollars.

Au total, à côté de 464 milliardaires américains, on en dénombre 248 en Europe, 234 en Asie-Pacifique mais seulement 65 au Proche-Orient et en Afrique.

La seule chose que ces ultrariches n'auront pas volée c'est que, demain, les damnés de la terre finissent par leur reprendre ce que les mécanismes du capitalisme leur ont permis de détourner.

Jacques FONTENOY

• **Israël**

La provocation de Netanyahu



La récente annonce par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu de la construction de 1 600 logements à Jérusalem-Est, dans un secteur à majorité arabe annexé en 1967, a été ressentie comme une provocation par la population palestinienne. À partir du 16 mars, des manifestations ont donné lieu à de violents affrontements avec la police, au point que l'on commence à parler de la possibilité d'une « nouvelle Intifada ».

L'attitude du gouvernement israélien et ses provocations quotidiennes à l'égard des Palestiniens (comme l'autorisation donnée le 15 mars à la reconstruction d'une synagogue à Jérusalem-Est) sont aussi un pied de nez aux représentants de Washington. Ces derniers

ont qualifié l'attitude israélienne « d'insultante », l'annonce du nouveau projet de colonisation ayant été faite durant la visite en Israël du vice-président américain Joe Biden, dont l'objectif était de relancer de prétendues négociations israélo-palestiniennes.

Ce n'est pas la première fois que Netanyahu se livre à ce genre de provocation, ignorant ouvertement cette fois les promesses de gel de la colonisation des Territoires occupés de Cisjordanie. Il sait qu'en affichant cette attitude intransigeante, il plaît à la fraction la plus réactionnaire de la population juive israélienne et en particulier aux colons, et cela lui est nécessaire pour maintenir son gouvernement.

Le gouvernement américain, manifeste verbalement, une fois n'est pas coutume, sa réprobation de l'attitude israélienne, mais il y a fort à parier qu'il n'ira pas beaucoup plus loin. Car, dans cette région particulièrement sensible du Proche-Orient, les États-Unis ne peuvent se passer d'alliés, en particulier d'Israël. Et, au-delà des mouvements d'humeur momentanés, ils restent complices.

Depuis des années, c'est cette complicité qui permet la poursuite de l'occupation de la Cisjordanie et maintenant le blocus de Gaza, au mépris de toutes les résolutions internationales, au mépris des droits élémentaires du peuple palestinien, soumis à une répression permanente.

Roger MEYNIER

• **Il y a 50 ans, en Afrique du Sud**

21 mars 1960, le massacre de Sharpeville

Le 21 mars 1960, dans le ghetto noir de Johannesburg, la police tiraït sur plusieurs milliers d'Africains qui manifestaient contre le système des « pass », ou passeports intérieurs, dont le port était devenu obligatoire pour tous les membres de la majorité noire.

La fusillade fit officiellement 69 morts et plus de 180 blessés, hommes, femmes et enfants, dont la majorité furent touchés dans le dos alors qu'ils s'enfuyaient devant les balles. Elle devait marquer un tournant important dans la lutte contre l'apartheid.

Le mirage de la « désobéissance civile »

C'est au début du 20^e siècle que les pass avaient été généralisés par l'administration coloniale anglaise, pour réguler les mouvements de la main-d'œuvre noire en fonction des besoins des plantations et entreprises européennes. Puis, après la victoire électorale du Parti National en 1948 et l'introduction du système institutionnel de ségrégation raciale de l'apartheid, l'usage des pass avait été raffiné avec le racisme bureaucratique caractéristique du nouveau régime.

Après 1952, non seulement le pass devait contenir trace de tous les événements de la vie de celui qui le portait, y compris de la moindre infraction commise contre les lois racistes, mais il devait être visé régulièrement par l'employeur et par la police. Quiconque était pris en défaut s'exposait à des peines, dont la nature dépendait de l'humeur et du sadisme des policiers, et à une déportation assurée dans le *homeland* (ou « réserve ethnique ») auquel il

était assigné.

En même temps qu'un symbole haï de l'apartheid, surtout après son extension aux femmes, le pass était devenu, au cours des années 1950, l'instrument principal de la menace que l'appareil d'État raciste de l'apartheid faisait peser sur l'ensemble de la population noire.

Pendant ces années, la principale organisation nationaliste, l'ANC (Congrès National Africain), ses organisations sœurs dans les minorités indienne, métis et européenne, ainsi que les militants du Parti Communiste illégal qui y étaient actifs, avaient prôné une stratégie non-violente empruntée à l'expérience du Parti du Congrès de Gandhi, en Inde. Pour les leaders nationalistes, cette stratégie visait à leur permettre de s'appuyer sur la mobilisation des masses pauvres, sans risquer de débordement qui aurait pu conduire à un affrontement avec les classes possédantes, dont ils ne voulaient pas.

Toute une série de campagnes avaient été ainsi organisées sous le signe de la « désobéissance civile », avec pour objectif de rendre les lois racistes de l'apartheid inopérantes. Au début, ces opérations avaient reçu l'adhésion enthousiaste de la population noire, ce qui avait permis à l'ANC et aux organisations qui lui étaient liées de gagner un soutien populaire important. Mais comme rien de tout cela ne semblait ébranler le régime, le mouvement avait fini par s'essouffler.

La fin d'une période

En 1959, dans un contexte de recul général, les rivalités entre dirigeants de l'ANC et les frustrations de certains de ses partisans avaient fini par donner lieu à une scission. Ainsi était né le PAC (Congrès Pan-Africain). Tout en s'adressant avec un langage apparemment

radical (pour des « États-Unis d'Afrique ») à ceux des membres de l'ANC qui trouvaient la direction de celui-ci trop attentiste, le PAC n'en restait pas moins sur le terrain d'un nationalisme étroit, fortement marqué d'anticommunisme, et aussi partisan des méthodes de la désobéissance civile que l'ANC.

Déterminé à faire un coup d'éclat, le PAC passa seul à l'offensive le 21 mars 1960, reprenant à son compte la campagne de l'ANC contre le pass. Partout, la tactique devait être la même : les manifestants devaient se présenter simultanément sans leur pass à un poste de police et réclamer leur arrestation – le but étant de paralyser l'appareil répressif sous un raz de marée humain.

Des milliers de manifestants répondirent présents à Orlando et à Evaton, deux townships proches de Johannesburg, où les choses se passèrent pacifiquement. Le premier affrontement eut lieu à Langa, un township de la région du Cap, où la police ouvrit le feu, faisant trois victimes. Puis ce fut le tour de Sharpeville, où la manifestation tourna au bain de sang.

Ce massacre déclencha un vent de colère dans les townships. Un peu partout des émeutes éclatèrent. Mais les organisations nationalistes eurent tôt fait de les encadrer, rappelant qu'il ne s'agissait pas de sortir du cadre de la non-violence. Les deux figures les plus connues de l'ANC, le chef zoulou Albert Luthuli et le professeur ZK Matthews, déchirèrent leur pass lors d'une cérémonie publique, le 28 mars, tandis que la population noire était appelée à faire grève en restant chez elle, dans les townships.

Deux jours plus tard, le gouvernement du Parti National passait à l'offensive,

décrétant l'état d'urgence. L'ANC, le PAC et diverses autres organisations opposées à l'apartheid étaient interdites – au titre de la « loi de suppression du communisme » – les contraignant ainsi à passer dans la clandestinité. On estime que 18 000 militants et sympathisants de ces organisations furent arrêtés à cette occasion. L'état d'urgence devait durer cinq mois et décimer les rangs des cadres tant nationalistes que syndicaux, dont beaucoup se virent réduits à l'emprisonnement ou à l'exil. Quant aux masses pauvres, privées de leaders et de perspectives, elles n'eurent plus qu'à enterrer leurs morts.

Dans les mois suivants, les dirigeants de l'ANC et du PAC devaient prendre un tournant à 180 degrés, passant du jour au lendemain de la stratégie de la non-violence à celle de la « lutte armée », avec la création de « branches militaires » dont les actions terroristes, plus ou moins symboliques, allaient être pendant la décennie suivante la principale forme d'intervention politique des nationalistes. À la non-violence, qui se servait des masses en les laissant désarmées face aux balles, faisait donc place la lutte armée qui en faisait des spectateurs passifs, voire des otages!

Il faudra attendre la renaissance du mouvement ouvrier noir, au début des années 1970, et surtout la mobilisation consécutive à l'explosion du township de Soweto, en 1976, pour que les masses pauvres prennent le devant de la scène, sans d'ailleurs que les nationalistes l'aient voulu, et qu'elles entreprennent leur longue marche pour mettre à bas le système de l'apartheid, finalement victorieuse.

François ROULEAU

• Éboueurs de Marseille

Les travailleurs d'ISS imposent la garantie de l'emploi

La grève d'ISS, une des entreprises privées qui assurent le ramassage des ordures à Marseille vient de se terminer, lundi 15 mars, à la satisfaction du personnel dont l'inquiétude était bien réelle. Cette grève, essentiellement conduite par FO, avait débuté samedi 6 mars.

Pour le ramassage des ordures ménagères, le chef d'orchestre de la propreté est la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (MPM) qui réunit 18 communes. La collecte et le traitement de leurs ordures représentent un marché de quelque 161 millions d'euros qui attise les convoitises; l'année dernière, 76,5 millions d'euros sont revenus au privé.

Dans les communes qui entourent Marseille, la collecte est le plus souvent attribuée au privé. Quant à la collecte dans la ville même, elle est assurée par ISS environnement dans les 2^e et 16^e arrondissements, par Onyx dans le 3^e, Bronzo dans le 14^e, la SMN, la société de Louis Nicollin, président du club de foot de Montpellier, dans le 15^e. Les onze autres arrondissements de la ville sont gérés par le public.

C'est la définition du cahier des charges de l'appel d'offres pour le renouvellement des attributions au début de l'été qui a déclenché

la grève. Après avoir fait étudier le retour au public du ramassage des ordures ménagères, et y avoir renoncé, le président socialiste de MPM, Eugène Caselli, avait prévu de retirer à ISS une partie du 2^e arrondissement pour le remettre au public.

Si, semble-t-il, les patrons de ISS étaient favorables à la grève qui soutenait leur candidature, comme cela avait déjà été le cas pour Bronzo en novembre 2009, il n'en reste pas moins que les salariés craignaient de faire les frais des changements et de perdre leur emploi. Pendant toute la semaine,

se sont accumulées dans les rues. La grève des salariés d'ISS a été spectaculaire.

Ils demandaient la garantie d'avoir tous un travail, quelles que soient les modifications. La grève a donc duré une semaine avant que des astuces juridiques ne soient trouvées et des garanties écrites. Les 132 emplois de la société seront maintenus. Il sera créé un service permanent d'intervention avec vingt postes et dix roulants, pour des opérations ponctuelles dans le 2^e arrondissement. Quinze agents d'ISS vont être embauchés dans la fonction publique.



les centres de transfert des déchets des Aygalades (Nord) et de la Capelette (Sud) ont été bloqués, ainsi les autres entreprises ne pouvaient pas ramasser les ordures, et 7 000 tonnes de déchets

C'est là, quelles qu'aient pu être les manœuvres patronales, des revendications légitimes qui ont été obtenues grâce à la détermination des travailleurs d'ISS.

Correspondant LO

• Faurecia Auchel (Pas-de-Calais)

Un succès contre la direction

À Faurecia-Auchel, il y a un an, en 2009, les travailleurs avaient engagé une longue lutte contre la fermeture de leur site qui comptait environ 500 emplois. Après deux grèves de trois semaines chacune, la direction avait finalement accepté le maintien de 130 salariés sur le site, pas de fermeture avant 2016 et 50 000 euros de prime extra légale pour tous les salariés qui partaient.

Pourtant, cette année, des rumeurs de fermeture couraient pour 2013. La direction n'avait rien à proposer pour l'avenir du site et quand un expert a été désigné pour faire un bilan, il n'a pu avoir aucune information précise. C'est pourquoi, jeudi 4 mars, les salariés en colère se sont remis en grève et ont bloqué l'usine. Ils exigeaient que les départs soient remplacés pour maintenir l'effectif à 130, que les salaires soient payés dans tous les cas jusqu'en 2016 – comme le disait l'accord en 2009 – et la prime de 50 000 euros en cas de fermeture forcée. Mais ils voulaient surtout le maintien de « leur » usine où beaucoup travaillent depuis de longues années.

Les travailleurs d'Auchel sont très déterminés, même s'ils ne sont plus que 144 salariés embauchés et 70 intérimaires.

La direction a rompu très vite les négociations et, comme l'année dernière, elle a fait appel

à une cinquantaine de vigiles pour occuper l'usine à partir du week-end du 13 mars. Comme l'an dernier, la direction de Faurecia croyait décourager les ouvriers et leur faire reprendre le travail avant que l'usine Volvo de Gand (4 000 travailleurs), pour laquelle ils travaillent, ne soit plus approvisionnée.

Peine perdue, lundi 15 mars, l'usine de Gand commençait à être paralysée et les ouvriers tenaient toujours le piquet de grève à Auchel. Il y avait des réactions de solidarité, notamment des travailleurs de l'usine de Faurecia de Marles-les-Mines, qui est très proche. Sur le blog des travailleurs de Faurecia en lutte, les syndicalistes de la FGTB (le syndicat socialiste belge) de Volvo-Gand souhaitaient du succès à la grève de leurs collègues d'Auchel.

Finalement, la direction a donc dû accepter de négocier. Les grévistes ont obtenu par écrit la pérennité du site jusqu'à fin 2015 avec maintien des emplois et promesse d'un investissement de 500 000 euros sur l'usine. La prime de 50 000 euros reste acquise pour tout départ et les jours de grève – sous différentes formes – sont tous payés.

Sur ces bases, le travail a repris ce mardi 16 mars. C'est une nouvelle victoire de la combativité et de la détermination des travailleurs de Faurecia Auchel.

Correspondant LO

• Centre de distribution de La Poste

À Périgny (Charente-Maritime) grève pour des embauches

À Périgny, près de La Rochelle, les facteurs du centre de distribution du courrier sont en grève depuis le mardi 9 mars pour obtenir six postes supplémentaires.

En novembre 2009, La Poste avait regroupé les facteurs de cinq bureaux, regroupant neuf communes proches de La Rochelle dans une plateforme unique de distribution du courrier. Elle en avait profité pour supprimer six postes (départs à la retraite non remplacés pour la plupart, un licenciement et une démission). Tout cela en pleine période de fêtes de fin d'année, au moment d'une augmentation importante du trafic des colis et du courrier. Du coup, la direction avait imposé des heures supplémentaires à tout le monde pour pouvoir faire face. Mais depuis février,

elle ne paye même plus ces heures supplémentaires sous prétexte que le temps d'adaptation à la nouvelle organisation du travail est passé. Elle a mis en place une nouvelle machine pour trier le courrier, et la formation a consisté en tout et pour tout en un film de cinq minutes présentant les principaux gestes à faire!

Début mars, la coupe, déjà bien remplie, a débordé. La direction a annoncé une baisse du temps de distribution pour les plis électoraux (pendant la campagne des régionales) et, qu'en plus des six postes supprimés, les facteurs au travail devraient désormais remplacer les absents et se répartir leurs tournées. C'est ce qui les a amenés à se mettre en grève à partir du 9 mars, demandant notamment la création de six postes et une vraie formation sur le nouveau

matériel. 63 facteurs sur 68 sont en grève. Autant dire qu'aucune tournée n'est assurée.

La direction a fait venir des cadres de Poitiers pour tenter de faire un peu de distribution. Surtout, elle a mis en place un centre de distribution parallèle, fonctionnant avec des intérimaires. Mais cela ne suffit pas à remplacer les facteurs.

À Laon

Au centre de distribution de Laon, qui compte environ 125 facteurs, la presque totalité sont en grève contre la nouvelle réorganisation que la direction veut imposer et qui se traduirait encore par des suppressions de tournées existantes, par le rallongement de celles qui resteraient ainsi que par

Après une semaine de grève, les facteurs ont obtenu trois emplois en CDI et un poste et demi en CDD jusqu'en juin. Ils ont alors décidé de reprendre le travail, estimant qu'ils ne pourraient obtenir plus pour le moment.

La lutte a donc payé. D'autant que pendant une semaine, les facteurs se sont retrouvés

chaque jour devant le centre, y restant en piquet de grève jusqu'au soir. Ils ont appris à se connaître et à se battre ensemble, eux qui venaient tous de centres différents. Voilà une chose que la direction n'avait pas prévu en les regroupant. À n'en pas douter, cela comptera pour l'avenir.

Correspondant LO

des suppressions d'emplois. Les grévistes protestent aussi contre le rajout de la distribution de publicité qui leur occasionnerait du travail supplémentaire.

Et puis la petite phrase lâchée par un membre de la direction, comme quoi il douterait qu'une femme puisse être factrice alors que la fonction de facteur est occupée à environ

50% par des femmes, a plutôt renforcé le mécontentement devant les dégradations des conditions de travail qui font du métier de facteur un travail de plus en plus pénible, pour les femmes comme pour les hommes.

Correspondant LO

• Renault Trucks – Vénissieux (Rhône)

Gève pour les salaires

À Vénissieux, les deux secteurs de l'Usine Moteurs (UM) et de la Pièce de Rechange (PR) se sont mobilisés pendant plus d'une semaine pour des augmentations de salaires. Cette mobilisation a commencé par la signature d'une pétition par plusieurs centaines de travailleurs. Mercredi 3 mars, environ 80 travailleurs de la PR sont allés la porter à leur direction locale. Le lendemain, ce sont les travailleurs de l'UM, rejoints par ceux de l'équipe du matin et de la journée de la PR, qui sont à leur tour allés voir la direction de l'établissement à environ 150 salariés, et avec beaucoup d'ambiance.

Cela faisait longtemps que les travailleurs ne s'étaient pas retrouvés aussi nombreux dans un débrayage. Le ras-le-bol montait depuis déjà quelques semaines, entre autres sur les lignes de montage des moteurs: après avoir imposé des dizaines de jours de chômage partiel au cours de l'année 2009, avec des pertes de revenus, la direction a décidé début février de faire travailler en une seule équipe, du matin, en en profitant pour augmenter les charges de travail. Beaucoup pensaient que la direction voulait les faire travailler plus, mais sans les payer plus. De plus, en 2009, les salaires n'ont augmenté que de 0,7% pour les ouvriers et de 0% pour les ATAM. Sentiment confirmé par l'annonce par la direction que la réunion salaire, qui avait lieu traditionnellement en début d'année, n'aurait lieu que le 14 avril.

Un nouveau débrayage était proposé pour le lundi 8 mars, à l'occasion d'une réunion du Comité d'entreprise. Et c'est à 150 que les grévistes l'ont envahie. La seule réponse de la direction a été d'affirmer qu'il n'était pas question d'avancer la réunion salaire. Face à cette sourde oreille, les travailleurs de l'UM ont décidé de continuer la grève jusqu'en fin de poste et de se retrouver le lendemain matin dès 5h30.

C'est donc encore nombreux qu'ils ont décidé la grève au matin du 9 mars, à la prise de poste de l'équipe. Et après être passés dans les ateliers de l'UM, les grévistes

ont rejoint les travailleurs de la PR. Ils ont tourné ensemble dans les ateliers de Vénissieux, pour inviter les travailleurs d'autres secteurs à les rejoindre, puis se sont dirigés vers la direction générale à Saint-Priest pour tenter de voir le PDG qui s'était barricadé et avait envoyé le DRH de Renault Trucks attendre les salariés. Celui-ci a confirmé que la réunion salaire était maintenue mi-avril, et expliqué que les travailleurs de Vénissieux étaient des « privilégiés » car ils avaient moins de jours de chômage que ceux de l'usine de Bourg-en-Bresse (qui ne travaille qu'un jour sur deux), qu'ils ne perdaient pas beaucoup au chômage, et que les grévistes n'étaient que quelques dizaines... Bref, il conseillait d'attendre sagement que les représentants syndicaux soient reçus lors de la réunion salaire.

Mercredi 10, les grévistes étaient un peu moins nombreux à l'UM, mais quand même toujours déterminés. Et c'est à plus de 100 qu'ils se sont retrouvés pour faire le tour des bureaux avec les travailleurs de la PR, qui eux depuis le début débrayaient tous les jours plusieurs heures.

La grève a encore continué jeudi 11, un peu moins nombreux encore. La direction de l'UM qui a reçu les organisations syndicales et une délégation des grévistes n'a toujours rien voulu lâcher, consentant uniquement à étaler sur plusieurs mois les retenues des jours de grève, tandis qu'à

la PR c'est l'équipe du soir qui débrayait, au moment du service des commandes urgentes, gênant particulièrement la direction.

Les grévistes, même moins nombreux, ont néanmoins tenu à continuer le mouvement jusqu'à la fin de la semaine pour ne reprendre le travail que lundi 15 au matin.

Même s'ils n'ont pas réussi à faire céder la direction sur les salaires, les grévistes de l'UM ont repris le travail avec le moral après ce mouvement qu'ils ont décidé eux-mêmes, en prenant toutes les décisions en assemblée générale. À la PR aussi, les travailleurs considèrent que la direction n'est pas quitte pour autant, et ils n'ont pas dit leur dernier mot. Et comme le dit le DRH, pour faire céder Renault Trucks il faudra revenir plus nombreux, aussi nombre de grévistes sont décidés à le faire à l'occasion de la réunion salaire du 14 avril.

Correspondant LO



• Renault

500 euros, un bon début

Le 16 mars, à la suite d'une rencontre avec les syndicats, la direction générale de Renault a annoncé le versement d'une prime de 500 euros, avec la paie d'avril, aux 55 000 salariés de Renault SAS, la filiale automobile.

Il faut dire que l'annonce en interne, un mois plus tôt, du versement d'une « prime de performance groupe » de 10 000 euros en moyenne à 2 800 hauts cadres apparaissait comme une provocation. La direction reconnaissait le « contexte particulièrement difficile et l'engagement de tous », et versait à certains une prime équivalant à 9% de leur salaire annuel, tandis que l'immense majorité des salariés devait se contenter d'une augmentation générale de 0,7%, la seule depuis deux ans, et d'une prime

d'intéressement de 500 euros, obtenue à la suite de débrayages. Or pour la majorité des travailleurs de Renault, dans les ateliers, les bureaux et les bureaux d'études, les salaires bloqués depuis deux ans et la chute de la prime d'intéressement se traduisent par une perte d'environ 3 000 euros sur l'année.

À l'appel des syndicats, des débrayages et des rassemblements avaient eu lieu, au cours des trois dernières semaines, à Cléon, Douai, Sandouville, Le Mans, Guyancourt, Flins. À Flins, par exemple, la revendication – symbolique – portait sur la différence entre la prime des hauts cadres et celle des travailleurs: il manquait,

clairement, 9 500 euros!

Les 500 euros supplémentaires obtenus cette fois ne comblent donc pas le manque à gagner sur les salaires, mais réjouissent tous ceux qui ont le sentiment légitime qu'ils résultent de leurs débrayages et rassemblements. Le fait que la prime soit présentée de manière alambiquée, comme une avance sur un intéressement exceptionnel de 2010 portant sur le « free cash flow positif » si cher à la direction de Renault, ne gâche rien.

À présent, tous savent comment obtenir les... 9 000 euros qui manquent encore ou tout au moins un vrai rattrapage...

Correspondant LO

• Crown – Laon

Plusieurs jours de grève

Chez Crown à Laon (ex-Carnaud), qui compte environ 300 salariés, le 5 mars, les ouvriers se sont mis en grève après avoir fait plusieurs débrayages pour se joindre à leurs camarades des usines de Nantes et d'Outreau. La grève s'est alors encore étendue à d'autres usines du groupe. Les propositions ridicules de la direction de ce groupe, qui pourtant fait des bénéfices, sont à l'origine du conflit: 0,5% en augmentation générale et 0,5% en augmentations individuelles. Au cours des négociations, on est passé à 0,7% et 0,5%. Et enfin à

0,9% et 0,35%. Comme le soulignaient plusieurs grévistes, tout cela, c'est 0, ... quelque chose.

Finalement, les dernières propositions de la direction sont 1,75% en augmentations générales, rien en augmentations individuelles avec un minimum de 30 euros. La plupart des usines ont repris sur ce petit recul mais les grévistes de Laon ont encore fait grève le 15 mars pour tenter d'obtenir des conditions à la reprise, au moins l'étalement des retraits de salaire pour grève.

Correspondant LO

• L'Oréal – Lassigny (Oise)

Un parfum de provocation

Le dividende que vont toucher les actionnaires de L'Oréal est revalorisé de 4%, alors que ses profits ont baissé de 8 points, tout en approchant tout de même les 2 milliards d'euros. « 1 milliard ira aux actionnaires et 277 millions pour la seule Mme Bettencourt » constatait ainsi un militant CGT de l'usine. À l'usine Yves-Saint-Laurent Beauté de Lassigny dans l'Oise, rachetée en 2008 par L'Oréal, la direction

ne propose pourtant que 1,2% d'augmentation et une prime d'intéressement très inférieure à celle proposée dans les autres usines L'Oréal.

Cette proposition dégageait un parfum de provocation pour les 738 salariés de cette usine qui se sont mis en grève le 10 mars pour réclamer 3,2% d'augmentation et une prime d'intéressement plus conséquente.

Les travailleurs ont

repris le travail le lendemain. Même s'ils n'ont pas obtenu ce qu'ils souhaitent, pour beaucoup, ce n'est que partie remise. Personne n'accepte les mensonges de la direction qui prétend expliquer la faible prime d'intéressement par l'insuffisance des résultats de l'usine, et ce, alors que, comme le disait un militant syndical, « la direction va encore se partager 194 000 euros cette année. »

A.R.

• SNCF - Paris Saint-Lazare

Les cheminots en ont ras le bol des agressions

Samedi 13 et dimanche 14 mars, le trafic des trains a été très perturbé sur le réseau de la gare Saint-Lazare à Paris: telle était la réponse des cheminots à une nouvelle agression de contrôleurs par une bande de voyous, samedi 13 après-midi, agression qui a fait trois blessés graves.

Voyant se profiler une paralysie semblable à celle de l'an dernier, à la même époque, la direction a rapidement reçu les organisations syndicales et cédé quelques mesures afin de désamorcer la colère des cheminots: la création de dix postes supplémentaires (sur les 18 demandés) pour la surveillance générale; une école de formation pour une douzaine de nouveaux contrôleurs; 25 embauches dans les gares du réseau; quelques mesures pratiques pour permettre aux cheminots de ne pas se rendre en uniforme à leur travail; des espaces dédiés aux contrôleurs sur les trains. La direction s'appliquait ainsi à

apaiser un climat tendu, tant les agressions sont à répétition sur le réseau.

La dernière agression est venue après bien d'autres: à Colombes, après le dernier train et la fermeture de la gare, des individus s'étaient pris aux cheminots qui attendaient la navette routière; dans la gare Saint-Lazare, un cheminot donnant le départ des trains avait reçu un coup de pied d'un voyageur l'ayant traité de «fainéant»; dans un train se rendant à Mantes-la-Jolie, un cheminot voyageur mais en uniforme s'était fait agresser; de même à Cergy pour deux conducteurs de trains, etc. Pas un jour ne se passe sans qu'un cheminot ou un

autre ne soit injurié ou pris à partie, et parfois violemment, par des voyous ou des voyageurs excédés. Sur la région Saint-Lazare, les trains bondés roulent souvent avec un seul cheminot à leur bord (le conducteur) et hors des heures de pointe, il n'y a pas non plus le personnel nécessaire pour la mise en sécurité des lieux, comme de celle des voyageurs et des cheminots.

Avec sa politique de réduction du personnel sur les trains et dans les gares, la direction de la SNCF a sa part de responsabilité dans les situations d'insécurité. C'est elle qui laisse seuls les passagers comme les cheminots face à la petite et moyenne délinquance. Et c'est contre cette politique que les cheminots de Saint-Lazare ont arrêté le travail.

Correspondant LO

• SNCF - Ateliers de Châtillon (Hauts-de-Seine)

La direction recule face aux « jockeys »

Aux ateliers TGV de Châtillon où sont entretenus les TGV Atlantique, l'augmentation des cadences de travail et les pressions de la hiérarchie se sont accentuées ces dernières années.

Pour les « jockeys », qui assurent le déplacement des rames TGV, c'en était trop. Le 3 février, 40 d'entre eux, sur un effectif de 73, se sont réunis et ont réclamé l'arrêt des pratiques de flicage et de harcèlement.

Comme ils sont dispersés sur sept vacations en 3x8, les débrayages ont permis dans un premier temps de tenir des assemblées communes. Le 16 février, 45 jockeys interpellaient la direction en réclamant 14 embauches, l'arrêt du harcèlement, des mutations pour tous les volontaires, en particulier vers la traction, le maintien des repos supplémentaires et des compensations financières pour le surcroît de travail.

La « demande de concertation immédiate », étape obligée avant le préavis, n'aboutit qu'à de vagues promesses de la direction qui espérait qu'en faisant traîner les choses en

longueur, la détermination faiblirait. Ce fut l'inverse. Dans les jours qui ont suivi, les jockeys ont tout d'abord décidé d'appliquer strictement les procédures de travail, en refusant le quotidien dégradé qui consiste à faire courir les cheminots d'un TGV à l'autre. Assimilant cette action à une grève du zèle, la direction a brandi des menaces. Mais devant la cohésion des jockeys, elle a promis deux recrutements. Cela ne fit que renforcer la détermination et la grève reconductible fut votée à partir du 9 mars.

Conscients que les revendications étaient partagées par les cheminots de l'atelier, les jockeys sont allés discuter avec eux d'une action commune. L'accueil fut très chaleureux, d'autant que les arrivées des grévistes en fanfare, avec musique et banderole, mettaient la hiérarchie dans tous ses états.

La grève était forte (quasiment 100 % des jockeys, seuls quatre maîtrises sur dix étaient au travail). Les actions et les assemblées rassemblaient toujours de 30 à 45 grévistes.

Au sixième jour de la grève, la direction se rendit à l'assemblée pour annoncer deux nouvelles embauches, des requalifications de postes, un allègement de la charge. En réponse, les grévistes partirent en fanfare distribuer un tract aux ateliers, appelant à « lutter tous ensemble ».

Lundi 8 mars, il était cependant clair qu'une extension du mouvement ne se produirait pas dans l'immédiat. Finalement après une âpre discussion, la suspension fut décidée. Au-delà de la satisfaction d'avoir fait reculer la direction sur quatre embauches et sur l'arrêt du harcèlement, il y a la fierté pour les grévistes de s'être fait respecter et même craindre.

Correspondant LO

• Caisses d'allocations familiales

Personnel et usagers traités comme des chiens

Le président du Conseil d'administration des Caisses d'allocations familiales, par ailleurs membre de la CFTC, vient d'adresser au ministre du Travail Xavier Darcos une lettre dont les médias ont fait état et qualifiée « d'ultime alarme ».

Cela fait des mois que la situation de la plupart des Caisses d'allocations familiales du pays est devenue intenable. La raison majeure, programmée depuis fort longtemps par la direction qui obéit aux directives du gouvernement, c'est le non remplacement d'une partie du personnel qui part à la retraite.

La charge de travail n'a cessé de s'aggraver, entraînant surmenage et stress parmi les employés et des retards et dysfonctionnements divers au détriment des usagers. À quoi s'est ajouté, dans la pagaille générale, un mauvais fonctionnement informatique momentané et des charges supplémentaires dues au fait que c'est aux CAF de payer le RSA, le revenu de solidarité active.

Pour se dédouaner, les directions des CAF ont mis en avant les errements de l'informatique ainsi que la crise qui, avec le RSA, augmente le nombre des usagers. Mais l'explication n'est que partielle: la vraie raison, c'est encore et toujours le manque de personnel.

Pour tenter d'y remédier, de nombreuses caisses ont fermé (et continuent de fermer) leurs guichets d'accueil une journée par semaine, sans que les usagers soient forcément prévenus, se heurtant ainsi à des portes closes. Durant ces journées de fermeture, tous les employés se mettent à traiter les dossiers en souffrance. Mais le retard est tellement énorme que cela revient à remplir un tonneau sans fond.

Il y a eu également à l'échelle du pays l'embauche de plusieurs centaines de CDD pour aider le personnel. Seulement la jungle des règlements est tellement complexe qu'il faut des mois de formation pour être vraiment au

courant, alors que les CDD embauchés pour quelques mois (et même seulement deux mois en Seine-Saint-Denis !) sont, par la force des choses, pas ou peu formés... et ce sont souvent eux qui se retrouvent à l'accueil ou au téléphone... Enfin il y a les heures supplémentaires, souvent obligatoires.

Après avoir donc essayé toutes les prétendues panacées qui se sont révélées illusoire, comme on pouvait s'y attendre, on revient à la case départ avec des situations quelquefois effarantes.

À la Caisse de la tour Pleyel à Saint-Denis par exemple, il peut y avoir deux cents mètres et trois heures de queue avant de franchir l'entrée. Durant cette attente, pas la moindre chaise, notamment rien pour les handicapés (pas la moindre priorité) pour les femmes enceintes, alors que la CAF est censée s'occuper des familles. Et une fois franchie l'entrée, c'est reparti pour une heure d'attente supplémentaire, avec quelquefois des chaises...

À cela s'ajoute une multiplication des erreurs et par conséquent des usagers obligés de revenir dans cet enfer, des téléphones qui sonnent dans le vide ou dont la réponse est faite par des CDD pas vraiment au courant, dont le seul objectif, voulu par la direction, est de répondre le plus vite possible et dans la réalité de se débarrasser du « client ». Alors que pour beaucoup d'usagers les prestations de la CAF sont indispensables.

Cette situation rejoint, en pire peut-être, celle qui se trouve souvent dans les Pôles emploi ou aux guichets de certains bureaux de poste: des heures de queue, comme si les usagers n'avaient que cela à faire.

On pourrait en déduire que les dirigeants de ces institutions ne sont que des incapables. Mais ce sont surtout des gens qui obéissent aux ordres du gouvernement de restreindre le personnel pour faire des économies.

Économies sur le dos de la population, mais dont on sait qu'elles ne sont pas perdues pour tout le monde...

André VICTOR

• Raffinerie des Flandres Total-Dunkerque

La grève continue

« La définition du mot suspension dans le dictionnaire ne souffre pour la CGT d'aucune ambiguïté », déclarait C. Foulard, le coordinateur CGT du groupe Total, lors du Comité central d'entreprise du 8 mars au cours duquel la fermeture de la raffinerie des Flandres de Dunkerque avait été annoncée.

Vu que la direction de Total n'avait pas bougé d'un pouce concernant la fermeture de Total-Dunkerque, on pouvait penser que l'intersyndicale, convoquée le jeudi 11 mars, annoncerait une reprise de la grève de solidarité

des autres raffineries envers Dunkerque, « suspendue » le 23 février. C'était en tout cas l'espoir des travailleurs de Total-Dunkerque en grève depuis le 12 janvier et de bien des travailleurs des autres sites.

L'intersyndicale a certes décidé d'une journée de grève nationale de toutes les raffineries françaises, mais pour le 15 avril, cinq semaines plus tard ! Le prétexte invoqué est que ce jour a lieu une table ronde sur l'avenir du raffinage, sous l'égide du gouvernement. Comme si cette table ronde avec le patronat et le gouvernement pouvait apporter quelque chose aux travailleurs de Total en général et surtout aux grévistes de Dunkerque. Pas

plus que la table ronde qui a commencé le mercredi 10 mars à Dunkerque.

Si Total et le gouvernement avaient accepté ces tables rondes au moment où la pénurie de carburant pointait, suite à la grève de toutes les raffineries Total, c'était au contraire pour gagner du temps.

Ces discussions tournent en rond et n'apportent rien aux 370 travailleurs de Total-Dunkerque qui vont se retrouver ou mutés ailleurs ou obligés

de se déplacer constamment pour faire de l'assistance technique si la raffinerie ferme. Quant aux 450 travailleurs sous-traitants employés en permanence, rien n'est toujours prévu pour eux.

Les travailleurs de Total-Dunkerque continuent leur grève. Ils attendent le résultat de deux plaintes en référé déposées par les syndicats contre l'arrêt du raffinage à Dunkerque.

Serge VIARD

• Visseries boulonneries de Fourmies (Nord)

Subventions aux suppressions d'emplois

Fermeture d'une usine à Amiens ainsi que du siège social à Créteil, trente emplois supprimés aux Visseries de Fourmies, c'est par cette addition que se solde la reprise, par la société italienne Agrati, d'une partie du groupe Acument, spécialisé dans la visserie pour l'industrie automobile, essentiellement Renault et PSA.

En avril 2009 Acument avait déjà menacé de fermer l'usine de Valenciennes, ce qui apparemment n'était pas acceptable pour la direction de PSA. Celle-ci a alors pris en charge la vente de la partie française du groupe. Le montage financier qui aboutit à la vente actuelle a donc mis près d'un an à être élaboré et on ne peut qu'imaginer les tractations, tant le « secret commercial » a été scrupuleusement respecté, du moins

vis-à-vis des ouvriers.

Finalement c'est donc le groupe Agrati qui rachètera quatre usines du groupe Acument et prévoit de fermer l'usine d'Amiens courant 2011 ainsi que le siège. Le nouveau propriétaire affirme investir environ trente millions d'euros, principalement, dit-il, pour relancer le projet de plate-forme logistique.

Agrati détient 52 % de la structure financière qui devient

propriétaire. Le reste, c'est-à-dire 17 millions d'euros, appartient au Fonds de modernisation des équipementiers automobiles, créé après la crise par Renault, PSA et l'État pour maintenir les sous-traitants dont les deux trusts automobiles ont besoin. En plus de ces 17 millions, Agrati est subventionné de tous les côtés : ministère de l'Aménagement du territoire, région Nord-Pas-de-Calais, agglomération de Valenciennes apportent plus de 5 millions d'euros. La direction a également dit que la « dette sociale » serait annulée. En clair Acument, l'ancien propriétaire, n'a pas payé une

partie des cotisations sociales et l'État passe l'éponge.

Combien Agrati met-il réellement dans l'affaire ? Combien Acument a-t-il récupéré de profits ces dernières années ? Quel est le montant exact des subventions ? Les questions ne manquent pas, auxquelles non seulement les patrons et les pouvoirs publics mais aussi les responsables politiques locaux qui ont participé aux négociations ne répondent pas. Ces réponses, les travailleurs des Visseries de Fourmies, qui verront disparaître 30 emplois sur 200, et ceux des autres usines devront bien les obtenir.

Correspondant LO

• Siemens/Sin & Stès - Grenoble

Saïd ne doit pas être licencié !

Saïd Derbouz, délégué CGT chez Sin et Stès, une grande entreprise de nettoyage de 11 800 salariés, qui travaille dans l'entreprise Siemens à Grenoble, est victime de provocations et de harcèlement de la part de ses employeurs. Ces entreprises sous-traitantes, dans lesquelles les conditions de travail sont dures, sous la coupe des sociétés donneuses d'ordre qui baissent les coûts, ne supportent pas les salariés qui relèvent la tête, qui demandent le respect de leurs droits et tentent de s'organiser. Sin & Stès a décidé de licencier Saïd après lui avoir envoyé une dizaine de courriers motivés par des broutilles ou des reproches infondés.

Cela a déclenché des réactions dans les entreprises de la ville où Sin & Stès est prestataire, comme à STMicroelectronics



où une pétition a recueilli 345 signatures. Un rassemblement s'est tenu lundi 15 mars devant l'entrée de l'usine Siemens, une cinquantaine étaient présents pour dire qu'ils n'acceptaient pas ce licenciement. D'autre part, une grève des salariés de Sin & Stès commençait dès ce

rassemblement dans l'usine Siemens.

Comme l'affirmait un tract CGT diffusé à ce sujet à STMicroelectronics, les patrons veulent nous faire payer la crise, et pour cela se débarrasser des salariés qui se mettent en travers de leur chemin.

Qu'on soit salariés du nettoyage ou salariés des entreprises clientes, une réaction solidaire est nécessaire pour ne pas laisser les directions faire leurs mauvais coups contre les salariés !

Correspondant LO

• Harsco Metal Dunkerque

100 euros d'augmentation

Harsco Metals emploie 600 travailleurs sur de grands sites industriels du Nord-Pas-de-Calais, comme Arcelor Dunkerque et Arcelor Mardyck, pour des travaux en sous-traitance de nettoyage, de maintenance ou de service. Les salaires y sont de 1300 euros après vingt-cinq ans de boîte, de 1260 euros pour faire des postes, y compris le dimanche et la nuit... En 2009, il n'y a pas eu d'augmentation. En 2010, la direction avait prévu de faire de même, bien que la société ait réalisé deux millions d'euros de bénéfice et effectué 4 millions de report !

Aussi quand les syndicats ont demandé le 5 mars au personnel de se rassembler sur le campus, 150 salariés sont venus. Et le 9 mars, pour la première séance de négociation salariale, ils étaient au moins autant et le travail avait cessé à Arcelor. Au soir, la direction aurait bien voulu remettre au lendemain la suite des négociations, mais les travailleurs ont refusé. Ils bloquaient avec la conduite des ponts certaines productions d'Arcelor, ce qui a conduit leur direction à reculer.

Ils ont finalement obtenu 1 % d'augmentation générale avec un talon de 15 euros, une hausse du panier de nuit de 0,30 euro, du panier de jour de 1,44 euro et une indemnité de déplacement de 3 euros par jour travaillé. Le tout représente de 95 à 105 euros par mois.

Serge VIARD

• Dans les crèches

Le mouvement du 11 mars « Pas de bébé à la consigne » !

Tours

Jeudi 11 mars à Tours, la quasi-totalité des établissements de la petite enfance – crèches et haltes-garderies municipales – étaient en grève. Initié nationalement par le collectif Pas de bébé à la consigne, qui en est à sa troisième journée d'action, le mouvement s'oppose à un décret gouvernemental qui projette de modifier la réglementation des modes d'accueil collectif dans un sens évidemment défavorable aux salariés et aux usagers de ces services.

Dans une salle de la mairie de Tours, ce sont 300 grévistes qui se sont retrouvés en assemblée générale avant d'aller manifester, venant non seulement de tous les établissements « petite enfance » de la ville, mais aussi de dizaines d'établissements de tout le département ainsi que des écoles de puéricultrices et de crèches du privé.

Dans sa course obsessionnelle aux économies qui

frappe tous les services utiles à la population, le gouvernement prévoit, selon le collectif, d'autoriser un établissement de 60 places à accueillir certains jours jusqu'à 72 enfants, tandis que la proportion des professionnels qualifiés serait réduite. Ces mesures s'inscrivent dans un processus de dégradation généralisée, le temps de formation initiale des assistantes maternelles étant par exemple réduit de moitié, et surtout des milliers de postes d'enseignants supprimés.

Les liens créés dans le cadre des associations professionnelles corporatives présentes dans les métiers de la petite enfance, ainsi que les contacts noués dans les écoles de formation, ont certainement été un facteur de réussite de la mobilisation et d'extension d'un établissement à l'autre. De même qu'y a contribué l'implication de la hiérarchie – des directrices de crèches et de haltes-garderies à l'élue PS en charge de la petite enfance. Participant activement

au collectif national dans lequel sont aussi représentés les syndicats, les associations professionnelles voudraient orienter le mouvement à leur façon. Ainsi, certains participants militaient pour que le personnel des crèches choisisse de se mettre en grève le 11 plutôt que le 23 mars – journée d'action syndicale interprofessionnelle – afin de « ne pas noyer nos revendications, la défense de la profession, dans les revendications générales ». Comme si le problème des crèches pouvait se séparer de l'offensive générale contre les services publics.

Mais l'implication active des salariées des crèches, y compris les moins qualifiées d'entre elles, et le fait que la dégradation des conditions de travail et d'accueil des enfants relève évidemment des mêmes causes que les problèmes de tous les travailleurs, devraient conduire ces travailleuses à rejoindre la grève et la manifestation prévues le 23 mars.

Correspondant LO



Troyes

La deuxième journée de mobilisation du secteur de la petite enfance, à l'appel du collectif Pas de bébés à la consigne, a été cette fois particulièrement suivie dans l'Aube. Jeudi 11 mars, de nombreuses crèches municipales ont été fermées à La Chapelle-Saint-Luc, Pont-Sainte-Marie, Saint-André, Nogent-sur-Seine,... même si des crèches n'ont eu que le temps de s'associer au mouvement par des pétitions, faute d'avoir été prévenues à temps.

La manifestation à la préfecture de l'Aube a été un succès. Plus d'une centaine de puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, avec quelques parents accompagnés de leur enfant dans leur poussette, envahissaient même longuement la cour de la préfecture pendant qu'une délégation était reçue au cabinet du préfet. Très dynamique, avec chansons et slogans : « Non, non, non aux baisses d'encadrement. Un pour huit, oui, oui, oui. Non, non, non aux baisses de qualification » ; « Les crèches en colère.

Nos métiers sont menacés. Nous n'sommes pas qu'des salariés. Nos enfants sont en danger. »

La manifestation s'est poursuivie par la remontée de la rue de la préfecture à la mairie de Troyes, la police ayant bien du mal à retenir les unes ou les autres.

Pour beaucoup c'était la première occasion de manifester contre un décret qui veut soumettre la petite enfance à la loi de l'argent, mais ce n'est pas la dernière.

Correspondant LO

• Assistance publique à Hôpitaux de Paris

Le mécontentement commence à bouillonner

Les médias se sont fait l'écho ces derniers jours du malaise grandissant dans les hôpitaux de l'AP-HP et des protestations qui en ont découlé. Comité de défense et manifestations pour l'hôpital Trousseau, centre pédiatrique menacé de fermeture. Même chose pour la maternité de l'hôpital Saint-Antoine et pour les Urgences de l'hôpital Beaujon... L'action la plus spectaculaire a été l'occupation du siège de l'AP-HP du jeudi 11 au vendredi 12 mars.

Cette occupation a été le fait des dirigeants et de militants syndicaux de l'AP-HP qui, après une réunion le jeudi 11 au matin, sont restés dans la salle du Conseil d'administration, où ils ont passé la nuit. L'action était symbolique, l'AP-HP ayant vendu l'immeuble du siège, avenue Victoria, et se préparant à déplacer et diminuer son personnel.

Le lendemain, une manifestation était prévue devant le siège par l'intersyndicale. Pas trop bien préparée dans les hôpitaux, elle a rassemblé entre 400 et 500 salariés. Des personnalités politiques s'y sont montrées, entre autres Olivier Besancenot, Jean-Luc Mélenchon et Anne Hidalgo, qui a été un peu chahutée du fait des responsabilités des représentants de la Mairie de Paris au Conseil d'administration de l'AP. Les dirigeants syndicaux sont intervenus depuis les fenêtres du siège. Des manifestants ont tenté de pénétrer dans le bâtiment, mais en ont été empêchés par un cordon de policiers qui a répandu quelques jets de gaz lacrymogènes.

L'occupation a cessé dans la soirée du vendredi sur la promesse de négociations à partir du lundi 15 mars avec le directeur général de l'AP-HP. Celui-ci s'est engagé par écrit à suspendre les projets de réorganisation dans chaque hôpital et le plan central qui les synthétise tant qu'ils n'auront pas été négociés avec les syndicats. Il a pris le même engagement en

ce qui concerne la restructuration du siège et la formation professionnelle.

Quant aux quelques centaines de manifestants présents lors de ce rassemblement, ils étaient venus exprimer leur inquiétude au sujet de leurs conditions de travail et de leurs emplois. La politique de regroupements hospitaliers a en effet des conséquences de plus en plus catastrophiques et le manque de moyens se fait sentir partout.

Un certain nombre de réactions ont lieu. La plupart sont animées par des catégories de personnel qui ne voient plus comment travailler correctement. À l'hôpital Beaujon de Clichy, les secrétaires médicales se sont mobilisées contre un projet de sous-traiter les comptes rendus médicaux à une entreprise privée basée en Tunisie. Les brancardiers ont manifesté à deux reprises contre un projet de réorganisation qui ferait qu'ils ne seraient plus attachés à un service hospitalier. Les laborantins ont fait de même contre la création d'un accueil commun des laboratoires qui, en modifiant horaires et affectations, menacerait même la production de résultats fiables d'examen, ce qui pourrait mettre en cause la sécurité des malades.

Des médecins du Mouvement de défense des hôpitaux publics organisent des réunions dans les hôpitaux pour y élire des délégués, en prévision d'un mouvement en mai ou en juin, quand les budgets auront été annoncés.

Même les employés de sociétés prestataires se mobilisent. Ainsi, les salariés de la société Bodyguard, qui assurent la sécurité de la Pitié-Salpêtrière, se sont mis en grève pour leurs salaires.

L'idée qu'il est nécessaire de fédérer ces mouvements est dans bien des têtes. Même si les syndicats pour l'instant ne programment pas les étapes d'une telle mobilisation, c'est la seule voie possible pour arrêter la politique de restrictions de l'AP-HP.

Correspondant LO

• ThyssenKrupp Ascenseurs – Angers

50 euros arrachés après sept jours de grève

La grève chez ThyssenKrupp a démarré le mardi 23 février au matin, dans le climat tendu des négociations salariales. La direction venait de faire comprendre à tout le monde qu'il faudrait se contenter d'une augmentation de 1%. Cette proposition a été ressentie comme une provocation de plus.

La plupart des salariés, notamment les plus jeunes, voient bien qu'on ne peut pas vivre correctement avec, au mieux, des salaires de 1 400 euros brut quand on travaille en équipe. Et cette augmentation dérisoire faisait suite à une série de coups tordus, alternant chômage partiel et cadences élevées. Sans compter les périodes de congés sans cesse modifiées en fonction d'un calendrier qui n'arrange que la direction.

Alors, la grève a été jugée comme la meilleure réponse à donner à une direction qui représente localement un groupe mondial loin d'être sur la paille. Elle a été décidée à la quasi-unanimité des deux cents ouvriers de l'Assemblage, dans une usine qui

compte 520 salariés, dont de nombreux cadres et techniciens donc. Seule une poignée a rejoint un mouvement qui devait durer sept jours, et huit jours pour l'équipe du matin. La grève était principalement organisée et conduite par les délégués de la CGT, avec une forte présence de jeunes embauchés pour qui c'était le premier conflit important. Les grévistes ont tout de suite décidé de faire pression sur la direction en bloquant l'accès principal de l'usine aux camions. Le cadenas posé sur les grilles, et rapidement enlevé par la direction, était de toute façon inutile puisque aucune production ne se faisait. Organisée chaque matin par la CGT, l'assemblée des grévistes

rendait compte de l'état des négociations et décidait de la suite du mouvement. Une plate-forme de revendications avait été mise au point, avec en priorité l'augmentation de 75 euros de tous les bas salaires.

La direction a d'abord joué la carte du pourrissement, en estimant, à tort, que les grévistes seraient vite gagnés par la fatigue et la lassitude après de longues journées d'attente sous la pluie. Mais il en fallait plus pour entamer le moral des grévistes qui recevaient chaque jour le soutien d'autres salariés, passant en voiture dans la zone industrielle, et de nombreux délégués des entreprises voisines. Tout le monde se souvenait aussi de la grève chez Valeo qui, deux ans plus tôt, n'avait pas permis d'obtenir satisfaction. Lors de leur distribution de tracts dans la zone industrielle, les grévistes ont pu ressentir que leur action

était soutenue, même si l'heure n'était pas à l'extension.

Il a fallu attendre plusieurs jours avant que la direction propose finalement une augmentation de 25 euros. Ce qui ne satisfaisait personne, au moment même où le président de ThyssenKrupp Ascenseurs France déclarait : « S'il n'y avait que moi, je donnerais 0%. Mon métier, c'est d'assurer la rentabilité du capital des actionnaires »!

La grève ne faiblissant pas, la direction angevine a fait une deuxième proposition. Elle passait de 25 à 30 euros pour les plus petits coefficients, et 30 euros pour les autres, assortis de 0,8% de « sélectivité », la prime à la tête du client. Pour les jours de grève, la direction s'en est sortie avec une pirouette qui n'a trompé personne : elle accorderait une prime de 145 euros à tout le monde, à condition de rattraper le retard accumulé. Si ce qu'elle appelle « l'efficacité » dans son jargon était à nouveau atteinte,

la prime serait accordée.

À la dernière assemblée, le jeudi 4 mars, l'ambiance était plutôt mitigée. Après un premier vote à main levée, la moitié des grévistes voulaient arrêter la grève, quand d'autres grévistes, non syndiqués, voulaient continuer le mouvement, ne serait-ce que pour montrer au patron que ses propositions étaient loin de les satisfaire. Mais personne n'avait envie d'un mouvement qui, affaibli et divisé, n'aurait représenté qu'une centaine de grévistes. Un deuxième vote a donc donné une majorité à l'arrêt de la grève et, malgré quelques grincements de dents, le travail a repris.

En même temps, cette grève a renforcé la solidarité, elle a soudé entre eux des salariés qui ne se croisent d'ordinaire qu'au changement d'équipe. Maintenant tout le monde sait comment répondre aux provocations de la direction.

Correspondant LO

• Arc International – Arques (Pas-de-Calais)

Une première mobilisation

Mardi 9 mars, 2 000 travailleurs d'Arc International – verrerie, cristallerie pour la table, la plus grosse entreprise privée du Nord-Pas-de-Calais – répondaient à l'appel des syndicats (sauf celui lié à la direction) et se mettaient en grève, surmontant leurs craintes et contredisant tous ceux qui, dans l'entreprise comme dans la population locale, disaient qu'« il n'y aura jamais de grève chez Durand ! »

Dans la manifestation on entendait crier « Y'en a marre » : marre des milliers de suppressions d'emplois et des délocalisations, marre des centaines de mutations et des emplois externalisés, des salaires qui dégringolent et des primes minables, marre du chômage partiel et des repos imposés, marre des mensonges de la direction, des gros salaires des directeurs et de la fortune de Durand.

Pas plus que la direction, les responsables syndicaux ne s'attendaient à une telle mobilisation. Les négociations se sont vite conclues avec quelques maigres avancées : une prime de 1% sur le salaire annuel, soit pour la majorité 130 à 200 euros net. À l'atelier Décor le passage en 3x8 n'est plus imposé, c'est « au volontariat ». Des opérateurs pourraient continuer à travailler en 5x8, mais la direction parle toujours de sureffectif...

La prime, si minime soit-elle, n'aurait pas été obtenue sans la grève... Quant aux mutations, externalisations ou

éventuels licenciements, beaucoup pensent que « ça repartira en mai », quand ces problèmes viendront en discussion avec les syndicats.

En mai, ou même avant, la grève pourrait effectivement

redémarrer là où elle s'est arrêtée. D'autant plus que l'appel à la reprise du travail n'a été lancé et voté que dans une assemblée d'environ 200 grévistes. Tous n'ont donc pas été consultés, loin de là, et certains pensent que la grève aurait pu durer plus longtemps.

Cette fois-ci elle n'a duré qu'un jour, suivie de débrayages tournants pendant deux jours, et la direction n'a pas lâché grand-chose. Pour la prochaine, il faudra des revendications plus précises et faire que

l'assemblée de tous les grévistes décide démocratiquement de la conduite de la grève.

Parce que la direction n'en restera pas là ! Dans les médias, elle gémit que l'année 2009 a été « abominable » et qu'elle se bat pour « sauver le site ». Ce genre de discours ne passe plus et il met beaucoup de travailleurs en colère. Arc International a largement les moyens financiers, notamment pour acheter des usines et investir en Chine et au Moyen-Orient ! Ce sont au

contraire ses travailleurs qui vivent dans une situation abominable. Et la direction ne se bat pas « pour sauver le site », mais pour augmenter ses profits et la fortune personnelle de la famille Durand et C^{ie}.

Imposer qu'une partie de la fortune accumulée depuis des dizaines d'années par la famille Durand serve à augmenter les salaires et embaucher du personnel, ça ne la mettra pas sur la paille et c'est absolument nécessaire pour les travailleurs.

Correspondant LO

• Cofely

Jour de grève

Mardi 16 mars, les salariés de Cofely (Groupe GDF-Suez, branche Énergie Services) ont massivement fait grève. L'appel de l'intersyndicale concernait les 14 000 « collaborateurs » qui interviennent dans le domaine de l'énergie, l'exploitation et la distribution, les équipements de bailleurs sociaux, de collectivités locales, d'établissements scolaires. Les mouvements de grève sont peu fréquents, les personnels étant éparpillés sur tous les départements.

Mais cette fois la direction est allée trop loin. Elle continue de chercher à

réduire le personnel après la fusion de la Cofathec et d'Elyo, qui étaient des filiales respectives de Gaz de France et de Suez, d'aggraver les conditions de travail et de réduire les acquis des conventions collectives. En plus,

elle maintenait sa position en guise d'augmentations : 20 euros brut, soit 0,9%, pour la plupart des salaires ; 2,5% pour les cadres et... 10% pour les actionnaires d'un groupe qui accumule pourtant les profits.

C'est ce qui explique l'importance de cette journée de grève, avec des pourcentages de grévistes proches des 100% et des rassemblements à Troyes, Reims, La Défense, Marseille...

Correspondant LO



• Le 23 mars

Dans la rue, contre les attaques du gouvernement et du grand patronat !

La journée de grève et de manifestations du 23 mars a été annoncée à la sortie du « sommet social » du 15 février dernier, où Sarkozy avait rencontré les dirigeants des confédérations syndicales.

Les revendications du monde du travail sont brûlantes. Les salaires quasiment bloqués mettent, pour beaucoup de familles ouvrières, les fins de mois dans le rouge. Les politiques de « réduction des coûts » uniformément appliquées par les capitalistes pour sauvegarder leurs profits se traduisent en suppressions d'emplois, en fermetures de sites. L'intensification des cadences et le durcissement des conditions de travail, la chasse au moindre « temps mort », la course à la productivité, au seul bénéfice des profits, sévissent partout. Les TMS – les douleurs dues au geste de travail – sont de plus en plus

fréquents, les pressions insupportables conduisent parfois des salariés au suicide, tandis qu'un jeune sur quatre ne parvient pas à trouver un emploi. Dans ce pays, quatre millions au moins de travailleurs sont au chômage, sans compter ceux qui galèrent en enfilant les petits boulots comme des perles.

Le gouvernement n'est évidemment pas en reste dans cette longue liste d'attaques contre le monde du travail. L'État employeur, lui aussi, réduit les coûts et supprime des milliers d'emplois dans tous les domaines, dans tous les services publics, à commencer par le plus lourd de conséquences pour l'avenir, l'Éducation nationale. Parallèlement, Sarkozy maintient, pour l'instant, son intention de s'en prendre aux retraites et affirmait encore, à la veille de l'élection régionale, qu'il déposerait un projet

dans ce sens à la fin de l'été. S'il continue de menacer le système de retraite et envisage un « *décloisonnement de la protection sociale* », terme d'autant plus inquiétant qu'il est vague, il s'accroche en revanche au bouclier fiscal qui protège les plus fortunés.

C'est donc la moindre des choses que la majorité des directions syndicales offre au monde du travail une occasion de se faire entendre collectivement le 23 mars.

Il faut saisir cette occasion de faire grève et de manifester contre la politique gouvernementale et patronale. Il peut dépendre des travailleurs, des participants à cette journée, qu'elle ne reste pas une journée isolée de manifestations, mais qu'elle soit aussi le début d'une contre-offensive ouvrière que les capitalistes n'auront pas volée.

Viviane LAFONT

• La suppression des juges d'instruction en chantier

La justice sera encore plus pour les riches

Les manifestations de magistrats et avocats se sont multipliées contre la nouvelle réforme judiciaire lancée par le gouvernement. Au cœur de cette nouvelle réforme, il y a la suppression des juges d'instruction. Ceux qui manifestent l'ont surtout fait au nom de la défense de libertés et de leur corporation, car pour une fois l'ensemble des syndicats de magistrats étaient rassemblés, y compris ceux qui n'ont jamais été classés à gauche.

C'est peu dire qu'aujourd'hui la justice n'est pas tendre envers les gens du peuple, et ô combien compréhensive vis-à-vis des plus riches. Les juges font appliquer des lois faites pour protéger les possédants. Mais ce qui se prépare est encore pire.

À l'heure actuelle, dans 96% des cas, ce sont les procureurs qui envoient directement devant les juges les personnes qu'ils ont décidé de poursuivre, en passant parfois au préalable par la case prison. Ces procureurs sont sous les ordres du ministère de la Justice. Dans 4% des cas seulement, pour les affaires dites « les plus graves », le procureur décide de confier celles-ci à un juge d'instruction. Mais cela représente tout de même des milliers d'affaires par an.

Contrairement au procureur, qui se contente d'accuser des personnes, le juge d'instruction doit, en principe, vérifier « de manière impartiale » la réalité de ce qui est reproché par le procureur qui lui a transmis le dossier. C'est ce qu'on appelle : « instruire à charge et à décharge ». C'est donc l'État, et les services de police qui doivent vérifier la justesse des accusations, sans que cela soit à la charge des personnes poursuivies. Dans beaucoup de cas, les juges d'instructions se contentent de finir ce que le procureur a commencé, mais pas toujours : grâce à ce système, des personnes poursuivies se retrouvent innocentées des accusations portées contre elles.

La réforme voulue supprimerait les 600 juges d'instruction existants, 10% du total des juges dans le pays, et laisserait aux seuls procureurs, dans tous les cas, la charge de poursuivre des personnes ou de classer les affaires. Les personnes accusées souhaitant se défendre et prouver la fausseté des accusations portées contre elles devront donc se payer un avocat et des enquêteurs capables de l'établir.

La suppression des juges d'instruction permettrait à l'État de faire des économies, en supprimant des centaines de juges et en réduisant le travail des officiers de police judiciaire, qui n'auront plus à s'occuper d'enquêter « à décharge ». Elle permettrait ensuite d'éviter ce que le pouvoir et les puissants considèrent comme des bavures, c'est-à-dire le zèle de certains juges d'instruction qui croient que la justice, aussi imparfaite soit-elle, devrait s'appliquer à tous de la même façon, aux patrons, aux riches et aux politiciens. Sous la conduite exclusive des procureurs, placés sous les ordres du ou de la ministre de la Justice, le risque de tels « dérapages » serait fortement diminué.

Pour pouvoir se défendre, faudra-t-il disposer de sommes considérables ? Une contre-enquête avec des détectives privés compétents capables de démolir les fausses accusations, fussent-elles fabriquées par la police, pourrait le nécessiter. Ce n'est pas de la fiction, c'est ce qui se passe aux États-Unis, et ce que tout le monde peut voir tous les soirs à la télévision dans les séries américaines, pays où il n'y a pas de juges d'instruction, mais seulement des procureurs. Résultat, les pauvres, coupables ou innocents, s'entassent dans les prisons ou sont exécutés, pendant que les riches, coupables ou pas, peuvent s'offrir à coup de millions, les moyens de s'en sortir.

On avait déjà une justice de classe, on nous en prépare maintenant une encore plus dure aux petites gens.

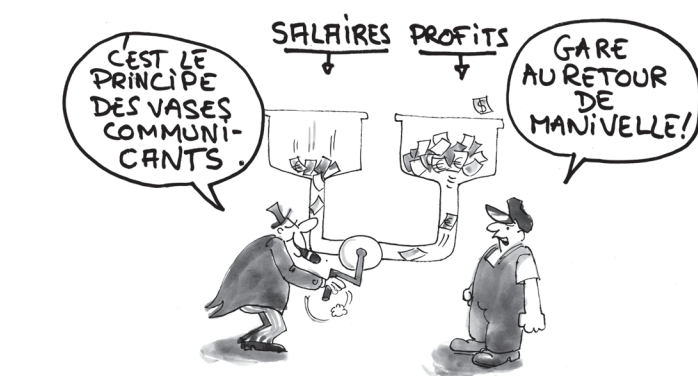
Paul SOREL

Les actionnaires des sociétés du CAC 40 ne connaissent pas la crise.

Si l'on en croit les chiffres publiés par la presse, en 2010, les actionnaires des sociétés du CAC 40 devraient encaisser au total environ 35,5 milliards d'euros de dividendes. Contre 34,9 milliards en 2009 et 37,8 milliards en 2008. Pour les actionnaires, c'est comme si la crise économique et financière n'avait pas existé.

Les actionnaires d'Axa, de BNP-Paribas et de Sanofi-Aventis, dont les bénéfices ont explosé en 2009 (+ 291% pour Axa, + 93% pour BNP et + 37% pour Sanofi-Aventis) vont être particulièrement choyés : leurs dividendes augmenteront cette année respectivement de 50% et 38%. À ceux-là, la crise rapporte, et rapporte beaucoup.

Mais les autres actionnaires ne sont pas à plaindre. La plupart des sociétés du CAC 40 dont le chiffre d'affaires et les profits ont reculé en 2009 n'en maintiendront pas moins le niveau des dividendes versés, comme Michelin, Carrefour ou Arcelor-Mittal. Certaines sociétés, comme L'Oréal et LVMH, l'ont même augmenté. Et la



société immobilière Unibail-Rodamco, qui annonce pourtant des pertes en 2009, n'en annonce pas moins, en même temps... le versement d'un dividende en augmentation de 7% par rapport à l'année dernière.

Sur les sept groupes qui affichent cette année des pertes, quatre seulement, dont Renault et Peugeot, ont annoncé leur intention de ne verser aucun dividende à leurs actionnaires. Mais les pertes affichées par ces groupes ne sont souvent que la contrepartie de provisions passées pour financer des plans de licenciements massifs : à ce compte, les vrais perdants, ce ne sont pas leurs actionnaires, ce sont leurs travailleurs – ouvriers, employés ou cadres – privés d'emploi, et leurs familles.

En cette période de crise de l'économie productive, les

profits de la majorité des sociétés du CAC 40 vont de moins en moins aux investissements productifs et de plus en plus aux actionnaires. Les milliards d'euros versés en dividendes sont encaissés grâce à la spéculation, aux aides, subventions, allègements de charges, baisses d'impôts dont ils bénéficient de la part de l'État, au détriment de l'ensemble de la population ; et ils proviennent, surtout, des économies réalisées au détriment des travailleurs : de la mise au chômage, partiel ou total, de centaines de milliers d'entre eux, et de la surexploitation de ceux qui sont encore au travail.

Ces dividendes, ce sont les dividendes de la crise et les capitalistes apparaissent de plus en plus pour ce qu'ils sont : une classe parasitaire, nuisible à l'ensemble de la société.

Jean-Jacques LAMY